

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 41.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

AVIS

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Notre agent, M. H. T. Déchéne, a commencé la visite de nos abonnés à domicile, afin de collecter ce qui nous est dû pour l'abonnement du semestre courant et pour arriérés. Nous prions nos amis de se tenir prêts, et de mettre de côté la somme qu'ils nous doivent, afin de s'éviter à eux-mêmes le désagrément d'être dérangés plusieurs fois pour une si petite affaire, et d'épargner à notre agent des voyages réitérés.

SOMMAIRE

Choses et autres, par L. O. David.—Les élections en France, par A. Gélinas.—Nos gravures: Le Bic; Les funérailles de M. Thiers.—Le successeur de Pie IX.—L'Exposition universelle.—Echos parisiens.—La fin du monde.—Gazette des tribunaux: Conseil de guerre, etc.—Mélanges.—Poésie: A M. Joseph Marquette, par W. Chapman.—L'émisnaire, par Jules Simon (suite et fin).—Une scène militaire.—Faits divers.—Revue de la semaine, par A. G.—Recettes utiles.—Variétés.—Çà et là.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES: Le Bic, P. Q.; Les funérailles de M. Thiers à Paris. La chasse au canard.

CHOSSES ET AUTRES

On ne peut s'empêcher, quand on lit les réponses faites par Mgr. Conroy aux adresses qui lui sont présentées, d'être frappé de la hauteur, de la noblesse et de la délicatesse des sentiments et des idées qu'elles renferment. Comme la religion, la patrie, la liberté y sont admirablement représentées! Comme il parle de haut, sans produire d'irritation, des choses qui nous intéressent et nous excitent le plus! Qu'il est beau le langage de la vérité s'élevant au-dessus de nos mesquines disputes pour nous montrer la voie de l'union dans la foi et le patriotisme! Mais, aussi, c'est Rome qui parle. Quel bien cette parole va faire parmi nous! Que de mauvaises herbes vont disparaître et que de fruits délicieux vont germer sous le souffle fécond de cette parole! Que d'âmes abattues vont se relever! Que de cœurs où l'espérance et la confiance vont remplacer la défiance et le doute!

Le style est, chez le Délégué apostolique, à la hauteur des pensées; il est vif, élégant, distingué... Voici quelques dia-

mants pris au hasard parmi ces trésors... L'illustre prélat répond à l'adresse des catholiques des Trois-Rivières; après avoir, dans un langage magnifique, rendu hommage à la foi, au patriotisme et à l'amour de la liberté de nos ancêtres, il ajoute:

Il fallait du courage pour ne jamais désespérer du salut de votre patrie dans les jours d'infortune les plus amers. Il fallait du courage pour réclamer votre juste part dans l'administration publique, revendiquer vos droits et vous faire accorder ces libertés dont on a voulu vous déposséder contrairement à la juste interprétation de la loi.

Tel fut votre courage, Messieurs, et vous pourrez toujours vous en glorifier, d'autant plus qu'à ces actes de courage vous avez toujours uni une grande prudence.

Depuis que je suis arrivé en ce pays, j'ai pu étudier avec plaisir l'histoire de Mgr. Plessis, l'un des plus illustres parmi les illustres prélats dont l'Eglise du Canada s'honore avec droit. En lui, j'ai rencontré le véritable type de cette prudence chrétienne qui a tant contribué à asseoir sur des bases durables votre colonie naissante. Avec cette modération qui le distinguait, il a pu déjouer les intrigues des ennemis de sa patrie, agrandir le cercle de ses amis; puis, tirant profit de toutes les circonstances, il a pu conjurer à temps les dangers dont elle était menacée.

Sans céder quoi que ce soit aux empiétements des adversaires de l'Eglise dont il était le pasteur, du peuple dont il était le père, ou du Souverain dont il était toujours le loyal sujet, ce grand homme, par sa sage modération, jeta profondément les bases de votre prospérité actuelle, et en même temps vous a enseigné quels sont les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter encore le bonheur dont vous jouissez.

Je prie Dieu de ne jamais permettre que ces trois nobles qualités, gage de toute votre prospérité, s'éteignent en vous. Je prie Dieu de toujours conserver en vous cette union de cœur et d'esprit. Sans cette union, ces avantages que vos pères vous ont achetés au prix de tant de sacrifices, ne vous serviront en rien et disparaîtront.

Quelques différents que soient les intérêts des diverses provinces de la Puissance du Canada; quelque différents que soient les parties politiques que vous croyez pouvoir suivre dans les matières purement civiles, soyez toujours unis lorsqu'il s'agira de défendre les intérêts de l'Eglise et vos droits de citoyens catholiques. Mais tout en défendant vos droits propres, montrez-vous toujours les protecteurs des droits d'autrui, et ainsi vous continuerez d'être ce que vous avez proclamé tout à l'heure avec un légitime orgueil: un peuple uni, vivant en parfaite harmonie avec tous vos concitoyens, quelle que soit la nationalité à laquelle ils appartiennent, quelles que soient les croyances qu'ils professent.

A l'adresse du clergé du diocèse des Trois-Rivières, qui saluait en lui une des gloires les plus pures de l'épiscopat de la Glorieuse Nation, couronne de saint Patrice, il répond:

Vous avez bien voulu, dans votre adresse, penser à l'Irlande, ma patrie. Je vous remercie de la bienveillance qui vous a inspiré cette allusion. Comme premier évêque de l'Irlande qui ait visité votre pays, je crois remplir un devoir sacré en remerciant ici publiquement, au nom de ma patrie, le clergé et la population catholique de la province de Québec, de la charité héroïque qu'ils ont exercée envers les pauvres pestiférés de 1847, dont les tombeaux ont fait de la Grosse-Île un des plus touchants monuments de votre beau fleuve.

Vous leur aviez offert dans votre jeune pays un refuge qu'on leur refusait dans leur terre natale; et lorsque la maladie les eut frappés sur le seuil même de leur nouvelle patrie que vous leur prépariez, que la terreur et la mort les eurent soudainement abattus, loin de les abandonner, vous les avez accueillis avec une charité ineffable, ces victimes de malheur. Les premiers parmi le clergé se dévouèrent courageusement à la mort pour voler au secours de ces infortunés, pour les arracher, lorsque cela était possible, à la mort, et, lorsque la mort était inévitable, pour les préparer à rencontrer leur Juge Éternel.

Vous avez recueilli sur le sein de leurs mères inanimées les petits orphelins irlandais, vous les avez reçus dans vos demeures; et, loin de les considérer comme des étrangers, vous en avez fait les objets de votre tendresse paternelle. Ils seront toujours comme des anneaux qui lieront

le cœur reconnaissant de l'Irlande au cœur aimant du Canada.....

Le patriotisme et la reconnaissance peuvent-ils parler un plus beau langage?

* *

Des paroles que nous voudrions entendre retentir d'un bout du pays à l'autre, sont celles que Mgr. Lafèche vient de prononcer à Sorel, au sujet de la question de l'industrie et de l'éducation. Les lecteurs qui se rappellent nos articles sur cette question nationale, comprendront le plaisir que ces paroles patriotiques nous causent, car elles confirment pleinement ce que nous avons si souvent répété, et sont une éloquente réponse à certaines critiques où notre pensée était plus ou moins dénaturée.

Puisse l'appel de Mgr. Lafèche trouver un écho dans tous les cœurs et engager les autorités religieuses et politiques de ce pays à s'entendre pour donner au pays l'instruction commerciale et industrielle dont il a tant besoin.

* *

M. Chapeau disait dernièrement, dans un discours qui a fait du bruit, que la politique du gouvernement local était une politique de progrès; qu'on le prouve en arborant le drapeau de l'éducation pratique, et en aidant par tous les moyens possibles le développement de l'industrie, de l'industrie agricole surtout. Par exemple, pourquoi le gouvernement local n'accorderait-il pas un octroi spécial aux collèges et académies où on aurait un bon cours commercial?

Mais si l'on peut, à Québec, favoriser l'instruction commerciale et aider le développement de certaines industries, c'est à Ottawa qu'on fait les tarifs, et c'est par conséquent là qu'il faut porter la question des besoins de l'industrie. Or, nous n'avons pas changé d'opinion: ou bien la réciprocité complète, ou bien plus de protection au moins en faveur d'un certain nombre de produits que nous manufacturons ou que nous pourrions manufacturer dans le pays. Cette proposition est vraie aujourd'hui comme elle l'était il y a vingt ou dix ans, comme elle était vraie il y a quatre ans.

Mais revenons à Mgr. Lafèche; voici ce qu'il a dit:

Depuis plusieurs années, des hommes sérieux se sont occupés de modifier le programme des études. Ils sont arrivés à la conclusion qu'il était préférable de placer au commencement des études un cours commercial, afin que ceux qui seraient forcés de discontinuer leurs études eussent, pendant leur temps de collège, au moins acquis les connaissances nécessaires à une bonne éducation commerciale. Plusieurs collèges ont adopté ce plan, et le collège de Sorel, sur lequel votre vénérable évêque va attirer les bénédictions du Ciel, donnera aussi deux cours, l'un commercial et l'autre classique. Voilà un programme qui, exécuté, ne manquera pas de produire d'heureux fruits. Dans un collège de notre province, le collège de Sainte-Anne Lapointière, on est arrivé, par ce système, à des résultats qui démontrent que la chose est possible.

Quant à l'industrie, je ne me permettrai qu'une observation à ce sujet. Notre pays doit être en même temps un pays agricole et industriel. Nous n'avons que six mois pour cultiver nos champs. Pendant six autres mois, la terre est comme morte, ensevelie sous un épais manteau de neige. Jusqu'à ces dernières années, pendant cette saison morte de l'hiver, on ne s'occupait qu'à charrier son bois et à butte son grain, et aussi, disons-le, un peu à fêter. Aujourd'hui, le cultivateur a beaucoup plus de temps à sa disposition. Quelques jours suffisent pour battre son grain et faire son bois d'hiver. Il lui reste un temps considérable pour ses lo-

sirs, qu'il passe à ne rien faire. Or, Dieu n'a pas donné tout ce temps pour fêter. Que faut-il faire pendant un hiver aussi long? Il faut mettre en valeur les richesses de notre sol. Dieu nous a donné un sol immensément riche en fer, en cuivre, en plomb, etc. De plus, il a mis dans notre pays des pouvoirs d'eau d'une valeur incontestable. Nos forêts abondent en bois de toute espèce. Les richesses de notre sol sont tellement appréciées des étrangers, qu'ils viennent les exploiter à notre barbe. De plus, ils viennent prendre les bras des Canadiens pour manifester ces produits et ensuite ils viennent leur vendre ces mêmes objets. Ceci est l'histoire de tous les jours. Vous le voyez, mes frères, il faut qu'à tout prix l'industrie se développe dans notre pays. Il y a tout ce qu'il faut dans le sol, il ne manque plus qu'à l'exploiter. Nos forêts fournissent une quantité considérable de bois de toutes sortes qu'on exporte à l'étranger. Quoique le commerce de bois se fasse en ce pays sur une très-grande échelle, il pourrait être encore considérablement augmenté si chacun voulait utiliser les longs mois de l'hiver dans un commerce aussi lucratif. On le voit, la matière est abondante; ce qui manque, ce sont les mains pour l'exploiter.

Si chaque Canadien comprenait bien cette vérité et qu'il mit en pratique ce je viens de suggérer, en peu de temps un changement notable se ferait dans le pays, et le bien-être, sinon les richesses, viendraient s'établir au sein de chaque famille canadienne. De là, mes frères, la nécessité rigoureuse de développer l'enseignement commercial parmi notre jeunesse, si nous voulons être utiles à notre pays. Le collège de Sorel a compris la lacune que je vous signalais tout à l'heure et a inséré dans son programme un cours commercial obligatoire. Et vous, particulièrement, mes chers frères, qui avez l'incalculable avantage de posséder au milieu de vous un établissement où le commerce en même temps que le classique sera enseigné d'une manière qui ne laissera rien à désirer, vous devez, pour faire prospérer cette institution, vous imposer quelques sacrifices.

* *

Quelques-uns des journaux catholiques de Paris ont été sévères pour M. Thiers, mais en général ils ont rendu hommage à ses talents extraordinaires, à son patriotisme et aux services qu'il a rendus à la France; ils ont fait dans sa vie la part du mal et du bien. Il n'y a que Paul de Cassagnac qui ait osé insulter à la mémoire du défunt, dans un langage aussi peu français que catholique. M. Saint-Genest, le fougéux rédacteur conservateur-monarchiste du *Figaro*, a été plus convenable; il a reconnu que Thiers était une des gloires les plus illustres de la France, et il a essayé de démontrer que le parti républicain-radical était la cause de sa chute; que, sans l'élection de Barodet contre Rémusat, l'ami de M. Thiers, le libérateur du territoire et le vainqueur de la Commune aurait continué de gouverner la France.

Que tous les radicaux prennent le deuil, dit-il, que tous les hommes de la *République française* et du *Rappel* se rendent en pèlerinage à la chambre mortuaire! Que tous les libéraux du Marais, que tous les commerçants de la rue du Sentier, que tous les boutiquiers du Faubourg Antoine se frappent la poitrine, nous comprenons trop bien leurs remords.

Mais qu'ils n'espèrent vraiment pas se saisir de ce cercueil et le confisquer à leur profit, puisque ce mort est leur victime.

C'est véritablement trop d'audace! Ce grand homme nous appartient à nous, ou plutôt il appartient à la France: il est déjà entré dans la postérité!

Il n'y a pas de doute que Thiers n'ait été ce qu'il aurait dû être au point de vue catholique: il a mis trop souvent son talent au service de la révolution et de son ambition; mais appartient-il du spadassin du Bonapartisme, à l'admirateur des Napoléon, d'être si particulier sous ce rapport? Nous nous expliquons l'amertume des paroles de Veuillot, sans l'approuver;

mais l'insulte de de Cassagnac aux restes mortels de M. Thiers est aussi ridicule que grossière, malséante et anti-chrétienne ; c'est du Rochefort.

* *

Le feu de la discorde religieuse semble se calmer depuis quelque temps dans la presse politique, et on commence à s'occuper, grâce à Dieu, de choses utiles. Par exemple, le *Courrier du Canada* énonçait, la semaine dernière, une pensée qui devrait faire le tour du pays. Appréciant un excellent article du *Telegraph* de Saint-Jean sur l'agriculture, il invitait les ouvriers des villes à tourner les yeux vers la colonisation, à se grouper, à s'associer pour ouvrir des colonies, durant l'hiver, dans nos townships, afin qu'au lieu de passer la saison froide dans l'inactivité, à manger le produit du travail de l'été, ils se préparent un chez-soi, un avenir pour eux et leur famille. Dans toutes les villes du pays, des hommes dévoués devraient réunir les ouvriers et les convaincre de l'excellence de cette idée, et leur donner les moyens de la mettre à exécution.

Dans un temps où un si grand nombre d'hommes forts et courageux dépendent de la charité publique pour vivre, il est impossible qu'une entreprise comme celle-là ne soit pas accueillie avec enthousiasme. Il faudrait, sans doute, un peu d'argent pour commencer, mais qui refuserait de souscrire pour un pareil objet ? Qui voudrait manquer une si bonne occasion de faire la charité et d'encourager la colonisation ? Il n'y a pas de doute que le gouvernement ferait tout en son pouvoir pour aider une pareille œuvre. Le parlement local est à la veille de se réunir, il faudrait en profiter.

Que Montréal, qui est menacé d'avoir sur les bras, l'hiver prochain, des milliers de familles, donne le signal, et les autres grands centres marcheront sur ses traces.

La Société Saint-Jean-Baptiste devrait se mettre à la tête de ce mouvement ; elle a tout ce qu'il faut pour agir et réussir dans de pareils cas, au moyen de ses nombreuses sections formées de toutes les professions, de tous les corps de métier de la Société. Comme c'est le signataire de cet article qui prépara et fit adopter les nouveaux règlements de 1874, on lui permettra, peut-être, de rappeler que le but de la division de la Société en corps de métiers était non-seulement de lui permettre de célébrer avec plus d'éclat la grande fête du 24 juin de cette année mémorable, mais encore de lui mettre dans la main une puissante organisation capable, dans un moment, d'entreprendre et d'exécuter les choses les plus utiles.

Rien de plus facile que de mettre cette grande association en mouvement avec une idée patriotique comme celle émise par le *Courrier du Canada*.

En s'adressant au département de l'agriculture et de la colonisation, à M. Le Sage, par exemple, on aurait tous les renseignements nécessaires, et, comme il y a à l'œuvre, en ce moment, deux ou trois colonies dans les townships de l'Est, on n'aurait qu'à les imiter. Nous espérons qu'on ne laissera pas l'idée tomber à l'eau, que quelqu'un s'en emparera et la fera triompher.

L. O. DAVID.

LES ELECTIONS EN FRANCE

Les élections générales auront lieu en France dimanche, le 14 octobre. Le résultat de cette journée redoutable est attendu avec intérêt et curiosité dans le monde entier. Il serait téméraire de vouloir prédire le verdict du scrutin. La situation est trop compliquée pour qu'il soit possible d'établir des conjectures avec quelque degré de certitude. Tout dépend de circonstances dont la plupart nous sont très-imparfaitement connues. Il y a bien quelques faits tranchés qui servent de jalons, tels que la mort de M. Thiers qui laisse la Gauche sans chef reconnu, et le manifeste du Maréchal qui a singulièrement élucidé la question ; mais cela ne décide pas de la campagne. C'est beaucoup dans la balance, certes, en faveur du gouvernement, que cette disparition subite du leader de l'opposition, et cette interven-

tion accentuée du chef de l'Etat. Mais il y a d'autres points non moins importants, qui restent obscurs pour les spectateurs de ce drame émouvant. On sait, par exemple, de quelle importance est pour un parti, dans une élection, le choix des candidats qui doivent porter son drapeau dans les différentes circonscriptions. Pour un très-grand nombre d'électeurs, l'homme est beaucoup plus que les principes ; il est même tout, assez souvent. Ceux qui se mêlent d'élections le savent bien. C'est en France comme ici, comme partout ailleurs. Il s'agissait surtout pour M. de Broglie et pour ses collègues de bien choisir leurs candidats. Tout est là. Ce choix est fait maintenant. Ce n'était pas une petite affaire ; il fallait trouver cinq ou six cents hommes aussi bien qualifiés que possible pour emporter autant de votes au ministère. Si ces hommes ont été en partie mal choisis, la cause est perdue d'avance ; à moins que l'opposition n'ait commis la même faute de son côté. Ceux qui sont sur les lieux et qui connaissent les candidats sont seuls en état de prévoir l'issue de la lutte. Pour le lecteur étranger, il faut attendre l'événement lui-même.

D'après les renseignements transmis par le câble, le gouvernement aurait pris la moitié de ses candidats parmi les bonapartistes. Ce rapport est probablement exagéré. Cependant il n'est pas invraisemblable. Dans une crise comme celle-ci, le ministère a surtout besoin d'hommes actifs et énergiques ; or, il est certain que l'on rencontre bien plus fréquemment ces sortes de candidats chez les impérialistes que dans les autres sections du parti ministériel. Il n'y a pas à hésiter par conséquent ; et c'est l'excuse du cabinet, aux yeux des légitimistes et des orléanistes. Il faut prendre les hommes tels qu'ils sont. Il s'agit d'emporter une élection. Ce n'est pas la faute du ministère si les bonapartistes s'entendent mieux que leurs alliés à manier le suffrage universel, et s'ils comprennent mieux le jeu des institutions parlementaires. Il faut bien avouer qu'ils sont seuls de taille à se mesurer avec les républicains sur ce terrain. Naturellement, cela pourrait entraîner des conséquences graves pour l'avenir. Si les impérialistes arrivent en nombre dans la nouvelle Chambre, on peut s'attendre qu'ils ne négligeront pas de mettre à profit leur avantage dans l'intérêt de leur cause. Ils domineront le gouvernement, et l'on sait qu'ils ne dominent pas de main-morte. Ils auront vite raison des politiciens timorés qui composent la suite de M. de Broglie. Mais les monarchistes devront en prendre leur parti.

Si le peuple réélit une Chambre hostile au gouvernement, qu'arrivera-t-il ? Le maréchal MacMahon a déclaré qu'il était résolu à ne reconnaître le verdict populaire que dans le cas où ce verdict répondrait à son programme. Si la nouvelle Chambre est radicale, il la congédiera comme il a congédié l'ancienne. Mais si elle offre une majorité anti-ministérielle, mi-partie radicale et mi-partie libérale ou modérée ? Dans ce dernier cas, on peut prévoir l'éventualité assez probable d'une coalition du centre-gauche avec le centre-droit et la droite modérée, c'est-à-dire d'un retour à l'état de choses de 1874. Ce ne serait là, il est vrai, qu'un expédient, qui maintiendrait l'incertitude, et laisserait la porte ouverte à de nouvelles tentatives du radicalisme ; mais c'est une solution qu'il sera difficile d'éviter, à moins de trancher la question, au lieu de continuer à chercher inutilement à la dénouer.

A. GÉLINAS.

La rumeur que les élections générales pour Ottawa devaient avoir lieu prochainement, est démentie.

L'hon. M. Cauchon a été nommé lieutenant-gouverneur de Manitoba, le 8 courant, dans une séance du Conseil Privé d'Ottawa. Son aide-de-camp est M. Gourdeau, qui était son secrétaire à Ottawa.

Le successeur de M. Cauchon est, comme on s'y attendait, M. Laurier.

Le consul des États-Unis à Montréal, M. Dart, vient d'être rappelé. Il est remplacé par M. Smith, ex-commissaire des affaires indiennes du gouvernement de Washington.

Le télégraphe nous a parlé, il y a deux mois, de la vallée des Roses, dévastée par les Russes. La vallée des Roses est située en Roumélie, au sud des Balkans. Les Russes, qui avaient fait irruption dans cette région, en sont loin maintenant ; ils sont revenus au nord des Balkans. Nous publions ailleurs des détails au sujet de cette vallée.

NOS GRAVURES

Le Bic

Le Bic est un des postes les plus importants de la rive sud, entre Lévis et Rimouski. C'est aussi une place d'eau recherchée. Il est situé à 17 lieues de Cacouna, entre cette dernière place et Rimouski. Distance de Québec : 56 lieues.

Les funérailles de M. Thiers

La mort de M. Thiers a causé une émotion profonde et universelle. Amis et ennemis, partisans et adversaires politiques ont senti qu'avec cette grande intelligence s'éteignait l'une des plus grandes renommées de la France et de l'Europe, et, malgré les regrettables incidents qui ont enlevé à ses funérailles le caractère de deuil national, une population innombrable est venue saluer une dernière fois la dépouille du grand citoyen dont on peut regretter les erreurs, mais dont on ne saurait oublier les services et le patriotisme.

On sait que de Saint-Germain le corps du défunt fut transporté dans son hôtel de la place Saint-Georges ; c'est là que durent se réunir les invités de Mme Thiers, que les passions politiques ont substituée au chef de l'Etat qui avait pris l'initiative pour rendre à son prédécesseur les honneurs nationaux.

Le cortège, suivant la rue Notre-Dame-de-Lorette, présentait un aspect très-pittoresque de parapluies, d'où surnageait seulement le char ressemblant à un immense bouquet.

La cérémonie religieuse, qui devait se faire aux Invalides, aux frais de l'Etat, avec un grand déploiement de pompe, fut néanmoins très-brillante dans un plus modeste sanctuaire. C'est à la sortie de l'église que se forma alors le vrai cortège pour se rendre au Père-Lachaise, suivant la rue Le Peltier, les boulevards jusqu'à la place du Château-d'Eau, le boulevard du Prince-Eugène et la rue de la Roquette.

Les honneurs militaires étaient rendus par des détachements des divers corps de l'armée, en avant et en arrière du cortège.

Le magnifique char funèbre était traîné par six chevaux caparaonnés ; MM. de Sacy, de Cisse, Vuitry, Jules Simon, Grévy et l'amiral Pothuau en tenaient les cordons.

De chaque côté, six porteurs des couronnes offertes par les différentes villes l'escortaient. A la suite, venaient les porteurs des ordres et décorations et les républicains de Saint-Germain portant leur couronne dans les plis d'un drapeau tricolore.

La famille venait ensuite, puis les sénateurs, les anciens députés, les diverses académies, le conseil général de la Seine, etc.

Enfin les députations nombreuses, la délégation de Belfort et d'Anzin en tête, précédaient la foule des invités, à laquelle se joignit bientôt une partie du public, de telle sorte que le corps était arrivé au cimetière que les voitures de deuil et les derniers détachements de l'armée étaient encore à la place du Château-d'Eau. La voiture de l'ancien président, précédant les autres, ses lanternes allumées et toute garnie de crêpe, produisit une vive impression.

Cinq discours furent prononcés sur la tombe de M. Thiers par MM. Jules Grévy, Jules Simon, Sylvestre de Sacy, Vuitry et l'amiral Pothuau, chacun mettant en lumière les qualités multiples de leur illustre ami, retraçant les plus brillants côtés de sa vie et rendant un hommage sympathique à la campagne dévouée dont la douleur est si universellement partagée.

LE SUCCESEUR DE PIE IX

L'Italie, journal français libéral publié à Rome, a, dans un curieux article, discuté une éventualité qui préoccupe tout le monde catholique et qui, selon ce journal, n'aurait qu'une importance secondaire : nous voulons parler de la mort du pape. Cette appréciation, venant d'un journal libre-penseur, est digne d'attention :

Nous qui vivons sur les lieux, cette éventualité d'une vacance du Saint-Siège ne nous effraie, ne nous émeut nullement. Cela nous semble un événement fort ordinaire, malgré sa rareté ; il est presque permis de dire qu'en Italie cet événement ne nous passionnera guère plus qu'un changement de ministère.

Nous imaginons même que lorsqu'on annoncera que le trône de saint Pierre est devenu vacant, l'émotion sera moindre qu'elle a pu l'être lorsqu'en 1876 on a appris qu'après seize ans de règne la droite allait, pour la première fois, céder le gouvernement à la gauche.

D'après *L'Italie*, qui a raison cette fois, un pape, quel qu'il soit, ne pourra faire autre chose que Pie IX, c'est-à-dire protester et recommander le Denier de Saint-Pierre à la charité des fidèles. Quant à l'hypothèse du départ du pape, *L'Italie* l'accepte (pour sa part) tout aussi volontiers et ne voit que l'Angleterre où le pontife puisse être accueilli.

Reste la question du conclave ; mais en supposant que cette réunion des cardinaux donne lieu à toutes les intrigues qu'il entrevoit, comment ces intrigues toutes intérieures, s'exerçant de cardinaux à cardinaux, demeurant secrètes comme dans toutes les élections passées, menaceront-elles l'Italie ?

Si l'on veut savoir notre opinion et celle de bien des hommes politiques en Italie, nous dirons que le conclave aura lieu de la façon la plus simple du monde, sans que même la population romaine s'en aperçoive autrement que par les allées et venues des cardinaux étrangers se rendant à leur poste.

On apprendra, un matin, que le pape est élu, les lettres de second ordre répéteront *habemus pontificem*, le télégraphe portera la nouvelle aux quatre coins de l'univers, les cérémonies du couronnement auront lieu vraisemblablement à l'intérieur du Vatican, et tout sera dit.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Un bon nombre de personnes, dans notre pays, se proposent déjà de faire le voyage de Paris le printemps prochain, à l'occasion de l'Exposition universelle. Des facilités exceptionnelles seront offertes aux voyageurs dans cette circonstance. Le *Chronicle* d'Halifax publiait à ce sujet la note suivante, il y a quelques jours :

On croit savoir que les compagnies des steamers transatlantiques vont offrir les plus grands avantages au public voyageur durant le temps de l'Exposition.

Nous apprenons que la compagnie Allan va vendre des billets de retour de Montréal à Paris, pour \$100. On en fera probablement autant pour Halifax. De sorte, qu'un voyageur expérimenté peut faire un voyage d'un mois à Paris, et ne pas dépenser au delà de \$200.

M. Perrault a passé ici deux semaines dans les intérêts des personnes qui désirent exposer à Paris, et aussi dans le but de noliser le steamer *Newfield* pour transporter les produits canadiens cet automne à l'Exposition. On pense qu'il a réussi dans ses négociations.

M. Perrault dit que le département canadien promet déjà d'avoir beaucoup de succès. Il a une liste d'exposants de la Nouvelle-Ecosse. Québec sera bien représenté. Dans cette province, tous ceux qui le pourront feront le voyage de Paris pour aller retremper leur vieille fibre nationale ; ce sera une époque dans la vie de plusieurs Canadiens-français.

Un fait caractéristique de l'exposition canadienne sera un panorama de tous nos travaux publics.

L'Exposition de Paris nous sera infiniment plus avantageuse, au point de vue de l'émigration, du capital et du trafic, que ne l'a été l'Exposition de Philadelphie.

— Savez-vous quelle est la principale différence entre un vieux médecin et un jeune ?

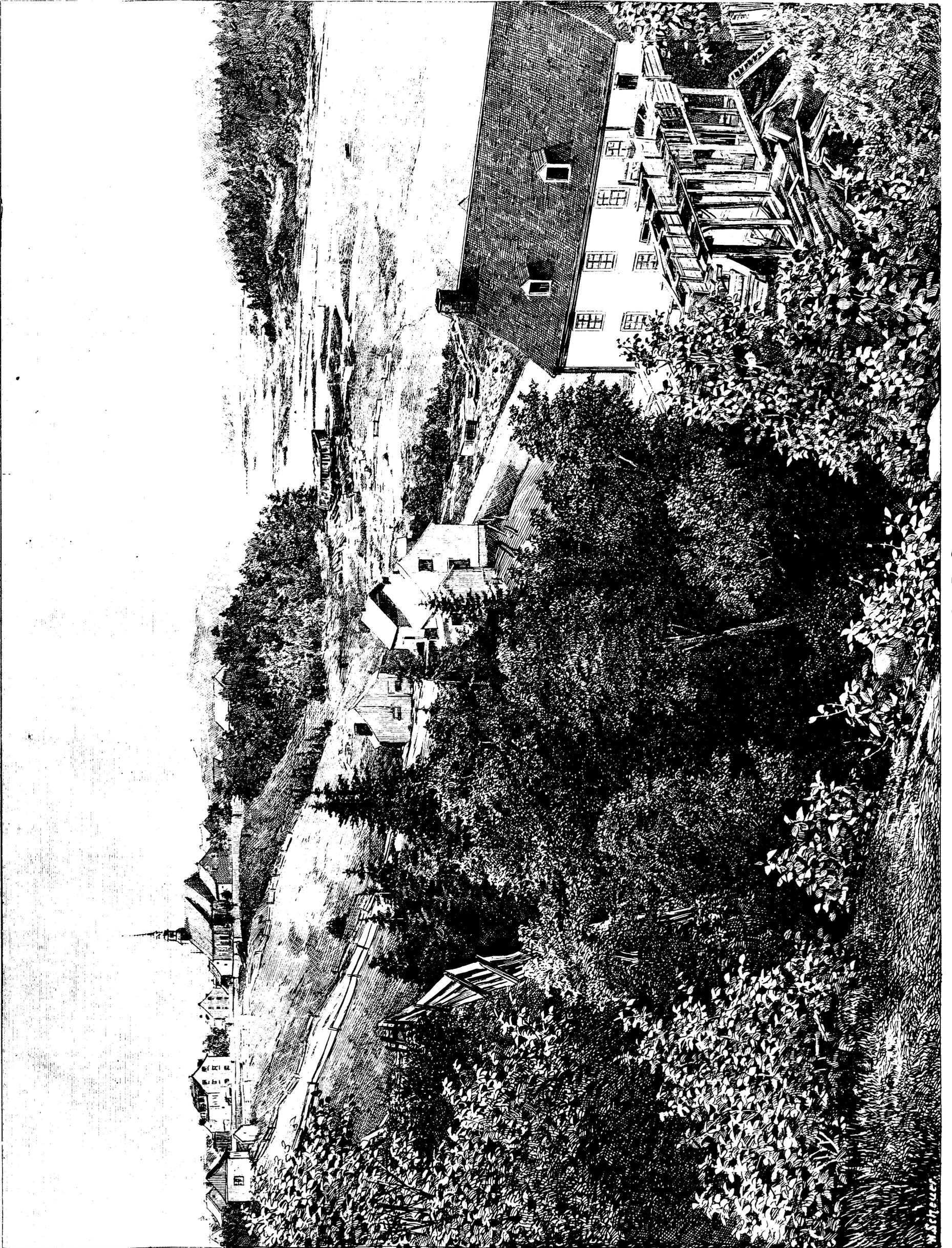
— Non.

— C'est que le jeune médecin *rougit*, quand on lui donne de l'argent ; et que le vieux *rougit*, quand on ne lui en donne pas.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.



LE BIC, P. Q.

Un nouveau journal humoristique, le *Canard*, vient de paraître à Montréal.

Les Russes, dans leurs rapports officiels, reconnaissent avoir perdu 52,000 hommes jusqu'au 7 septembre.

Il y a eu samedi, à Québec, une réunion de tous les évêques de la province ecclésiastique de Québec, sous la présidence du Délégué apostolique, Mgr. Conroy.

Son Excellence lord Dufferin et sa suite sont arrivés à Ottawa samedi, de retour de leur voyage à Manitoba. On dit que le gouverneur-général et sa famille doivent partir prochainement pour l'Europe.

Un journal anglais de Québec suggère au gouvernement fédéral d'organiser une émigration, au Canada, de Bulgares chrétiens, comme il a déjà organisé l'émigration des Mennonites qui a si bien réussi.

On annonce que la législature d'Ontario se réunira, pour la session annuelle, vers le 15 décembre. Le dernier numéro de la *Gazette Officielle* de Québec contient une nouvelle prorogation au 12 novembre. Il est donc probable que la session ne s'ouvrira pas avant la fin de la saison.

L'hon. M. Laflamme a déclaré, il y a quelques jours, dans un discours public qu'il a fait à Lachine, que la rumeur d'une dissolution prochaine du parlement fédéral n'était pas fondée. Il a même affirmé, dit-on, que les élections n'auront lieu qu'au commencement de 1879.

Il appert, d'après le rapport de la *Gazette Officielle* de Québec, qu'il y a eu 9,000 causes pour la Cour Supérieure dans toute la province, dont la moitié pour le district de Montréal.

Sur 25,000 causes environ pour la Cour de Circuit, pour la province, Montréal en compte 14,000.

Les Montréalais courraient le risque de gagner, à la publication de tels détails, la réputation de Normands du Canada, si l'on ne savait qu'il se fait plus d'affaires ici que dans tout le reste de la province.

Nous venons de publier, sous forme de feuilleton, une courte nouvelle écrite par M. Jules Simon, dans son bon temps. Comme beaucoup d'autres écrivains, M. Simon a changé de manière et... d'opinion. Nous ne voudrions pas que ce petit morceau littéraire fût pour nos lecteurs un encouragement à lire les autres ouvrages de l'auteur.

Nous commencerons, la semaine prochaine, un roman de longue haleine, qui vient à peine de paraître en France, et qui est encore absolument inconnu ici. Le titre lui-même est de nature à piquer la curiosité de toutes nos lectrices, même de celles à qui il convient le moins.

M. Laurier a pris possession, à Ottawa, du portefeuille laissé vacant par M. Cauchon. Il a été assermenté comme membre du cabinet, lundi.

Le nouveau ministre vient de faire paraître dans son comté, en même temps qu'il arrivait au pouvoir, un journal qui sera son organe spécial, le *Journal d'Arthabaska*, petite revue hebdomadaire de quatre pages, politique et libéral. Nous avons reçu le premier numéro de la nouvelle feuille, qui contient le programme de M. Laurier, tel qu'exprimé déjà dans sa conférence de Québec : catholique en religion, libéral modéré en politique.

Ce remaniement ministériel va causer deux élections, une à Arthabaska et une à Québec. La vieille capitale perd le ministre de son district, qui passe aux Cantons de l'Est.

La *Gazette* de Montréal a publié, samedi, une correspondance extrêmement remarquable au sujet de la littérature et du langage des Canadiens-français. L'auteur de cette correspondance répond au *Christian Union* de New-York (le journal de M. Beecher), qui vient de reproduire une étude aussi injuste qu'inexacte sur le Canada français. Il le fait en termes vi-

goureux et pleins d'une chaude sympathie pour nous. Le *Christian Union* avait réchauffé, sur la foi de son collaborateur d'occasion, cette vieille platitude qui a cours dans la presse anglaise de ce pays, et d'après laquelle les Canadiens ne parlent pas le français, mais une espèce de patois grossier, qui serait incompréhensible pour les Français de France. Le correspondant de la *Gazette* relève cette assertion et en montre la fausseté, preuves en mains. Il apprend aux Anglais, ce que la plupart d'entre eux semblaient ignorer, que le peuple, en Canada, parle le français beaucoup plus correctement qu'en France. La classe instruite seule est, sous ce rapport, au-dessous de la classe instruite de France. Nous espérons pouvoir parler plus longuement de cette correspondance dans un prochain numéro. En attendant, nous sommes heureux de constater d'aussi excellents sentiments à notre égard chez un Anglais. Nos concitoyens d'origine britannique ne nous ont pas habitués jusqu'ici à un mode d'appréciations aussi juste et aussi impartial. A. G.

ECHOS PARISIENS

Le *Figaro* menace de reprendre sa guerre à coup de *scie* contre Victor Hugo. Voici sa dernière méchanceté à l'adresse du grand poète :

C'était la nuit. Un train s'arrêtait dans une gare de province. Il passa la tête par la portière ! il fut reconnu par des frères.

— Parlez, maître ! s'écria une voix.

Il fit un geste, le silence régna ; la locomotive elle-même mit une sourdine à ses susurrements ; tous écoutèrent :

— Mon premier, fit-il, lit les *Enfants du capitaine Grant*.— Mon second égratigne un acteur du Théâtre-Français.— Mon troisième est vendu par une lettre de l'alphabet.— Et mon tout est ce qui peut arriver de mieux à l'élu de votre circonscription.

Quand il eut fini, la locomotive poussa un cri plaintif !

Il jeta autour de lui un regard circulaire ; puis, d'une voix étranglée, il s'écria :

— Mon premier est BA puisque ba lit Verne.— Mon second est LOT puisque lot Got griffe.— Mon troisième est TAGE puisque à vend TAGE.— Mon tout est : BALLOTAGE !

A ce moment un éclair déchira la nue... c'était le train qui reprenait sa course à travers la nuit profonde.

Le même journal publie dans son numéro du 1er septembre, sous le titre : *Mémoires d'un flâneur*, les deux pièces suivantes, imitées de Lafontaine, à l'adresse des politiques du centre-gauche ralliés à Gambetta :

BERTRAND ET RATON

FABLE

Waddington, centre-gauche, et Naquet, radical, Pour complaire à la République, (Bien qu'autrefois ensemble ils fussent ma)

En ce moment, sont de la même clique. Ils centrepellent en amateurs Le flot pressé des électeurs Qui passent devant leur boutique.

— Waddington, dit Naquet, frère, il faut aujourd'hui que tu fasses un coup de maître. [d'hui A nous ces électeurs !— Si Dieu m'avait fait naître

Pour tirer électeurs du feu, Ces électeurs verraient beau jeu. Mais je suis d'un aspect féroce Et je fais peur avec ma bosse,

Tandis que toi, mon Waddington, On te sait doux, du meilleur ton, Et de velours Dieu fit ta patte.

Waddington sourit et parla D'une façon très-délicate, Mielleux, charmant, flattant de ci, de là.

Disant : " Venez petits..." au lieu de crier gare, Ils vinrent fort nombreux, Naquet les accapare Et se fait une majorité,

Et puis quand il voit qu'il l'emporte Avec grâce et célérité Il met Waddington à la porte...

La radicaillerie alors triomphe ; Waddington N'était pas content, ce dit-on.

C'est que qu'il adviendra de tous les centres-gauche Dont l'esprit un jour se gâta. Ils auront fait leur petite débauche Pour le profit de Gambetta.

MÊME SUJET

LE LOUP ET LA CIGOGNE

Les radicaux, gourmands de la majorité, Avec le centre-gauche on fait un bon traité. Le centre-gauche un peu cigogne, Se mit de suite à la besogne,

Et quand tout bien conclu, ces aimables nigauds Viendront demander leurs salaires, " Votre salaire, allons ! diront les radicaux,

Vous riez, mes très-bons compères, Vous devriez être assez consolés De ne pas être fusillés. Fi ! vous êtes d'humeur ingrate, Ne tombez jamais sous ma patte."

M. Lepetit, ancien député du centre-gauche et servant fidèle de M. Thiers, a précédé son chef de quelques jours seulement dans la tombe. Il est mort le 31 août, quarante-huit heures avant M. Thiers. En Chambre, M. Lepetit avait l'habitude de siéger constamment derrière l'*illustre vieillard*. La coïncidence curieuse de la mort si rapprochée du serviteur et du maître inspire à un journaliste parisien le quatrain suivant pour servir d'épithète à M. Lepetit :

ÉPITAPHE

Humble jusqu'à l'heure dernière,
Lepetit, en son dévouement,
Dans la vie a marché derrière,
Dans la mort a marché devant.

Depuis le 21 octobre 1830, jour où il fut élu député pour la première fois par la ville d'Aix, c'est-à-dire depuis près de quarante-sept ans, M. Thiers n'a exercé le pouvoir comme ministre ou comme chef du pouvoir exécutif que pendant sept ans et deux mois.

Ainsi, M. Thiers a été, pendant quarante années sur quarante-sept, dans l'opposition, et l'adversaire du gouvernement.

On cite une définition fameuse sur la différence qu'il y a entre un accident et un malheur. Un souverain disait, à ce qu'il paraît : " Si mon cousin tombait à la rivière, ce serait un accident. Si on le pêchait, ce serait un malheur."

Voici un souvenir de la Restauration qui donne bien à réfléchir sur cette matière.

Le duc de Berry, tirant le lapin dans le bois de Boulogne, aurait, dit-on, envoyé un coup de fusil dans un fourré où il croyait avoir aperçu du gibier. Un homme en surgit. Il n'était pas atteint.

Cet homme n'était autre que Louvel, caché là pour assassiner le duc.

En tous cas, quelle singulière page d'histoire à l'envers : Louvel assassiné par le duc de Berry !

Paris, la grande cité moderne, la capitale du monde intellectuel, s'amuse assez souvent de peu. Il arrive fréquemment que des insanités patentes, sans compter les amusements coupables, suffisent à son bonheur.

Mais en toutes choses, il faut aux Parisiens, sinon toujours la variété, du moins le changement.

On se souvient d'une chanson, plutôt naïve que folichonne, contemporaine du cri-cri, ce stupide et populaire, mais éphémère instrument, et qui a fait, comme celui-ci, les délices du boulevard pendant toute une saison, il y a deux ans. Nous voulons parler de l'*Amant d'Amanda*, de radieuse mémoire.

Amanda et son amant sont déjà loin, et les Parisiens ont repassé plusieurs folies de même acabit depuis ce temps.

Il y a eu d'abord la chanson de Popol, sur le même air :

Je m'nomme Popol,
J'demeure à l'entresol,
De Virginie je suis l'Paul.

Est arrivée plus tard, toujours sur l'air de l'*Amant d'Amanda* (l'air seul ne varie pas), la *Canne à Canada* :

Anna
Donna
La canne à Canada !

Mais cette dernière élucubration commence elle-même à se faner, et on vient de la remplacer par une folichonnerie toute fraîche, qui a vu le jour à Nice, et dont voici la légende glorieuse :

M. Fama, directeur des jeux de Saxon, a acheté le théâtre de Nice de la succession Avette, et l'a fait mettre au nom de sa femme. Depuis, dans les cafés-concerts de Nice et de Paris, on chante ceci :

AIR ÉTERNEL : *L'Amant d'Amanda*.

La directrice
Que Nice

A
C'est la femme à
C'est la femme à
C'est la femme à Fama !

Il est impossible de prédire exactement l'époque où s'arrêtera cette débauche de chansons ; mais il est facile de prévoir, en se fondant sur la mobilité parisienne même, qu'elle ne durera pas longtemps.

Voici un état de compte amusant, publié par le *Charivari*, au sujet de la condition de la France après la guerre prussienne :

La nation française.....	A B C
Sa gloire.....	F A C
Les places fortes.....	O Q P
Deux provinces.....	C D
L'armée.....	D P C
Le peuple.....	E B T
Les lois.....	L U D
La justice.....	H T
Les libertés.....	F M R
Le crédit.....	B C
Les denrées.....	L V
La ruine.....	H V
La honte seule.....	R S T

La musique et l'art musical occuperont une place considérable à la prochaine Exposition universelle de Paris, comme on peut en juger par les dispositions prises déjà par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Non-seulement l'instrumentation matérielle et théorique, non-seulement la composition, mais encore l'exécution, sous leurs formes les plus artistiques et les plus élevées, seront l'objet d'une attention spéciale. Le gouvernement a nommé, dans ce but, une commission, qui a pour chefs et directeurs les premiers artistes de France, tels que MM. Thomas, Gounod, etc. Un octroi de 250,000 francs a été mis à la disposition de cette commission, sous le patronage de laquelle des concerts-monstres seront donnés, durant le cours de l'Exposition, dans le grand salon, au Trocadéro. L'Exposition, dans cette partie comme dans les autres, sera universelle, et non pas exclusivement française.

LA FIN DU MONDE

On lit dans *l'Univers* :

Il n'y a plus assez de religion sur la terre ; le genre humain ne peut demeurer dans cet état. Des oracles redoutables annoncent que les temps sont arrivés.

Bellarmin, Ténébrard, Feu-Ardent sont d'avis que le monde ne passera pas le septième millénaire et n'ira guère au-delà du sixième.

Si l'on se range à l'avis de ces hommes illustres, l'on ne peut nier que la fin du monde soit prochaine.

C'est, d'ailleurs, ce que confirment tant d'oracles redoutables.

Nostradamus (qu'on nous pardonne de citer ce prophète, dont quelques interprètes s'efforcent, avec une infatigable persévérance, de ressusciter la mémoire), Nostradamus a dit :

" L'an mil neuf cent nonante-neuf, sept mois, " du ciel viendra le grand roi d'effrayeur.... " Lors les entrez sortirez de leur tombe."

Holzhauser annonce que l'antéchrist mourra l'an 1911.

M. de Hédoville, dans un ouvrage remarquable et trop connu, intitulé : *Les sept âges de l'Eglise* (p. 34), se livre à différents calculs sur les prophéties et donne les dates suivantes :

" Depuis Mahomet jusqu'à l'antéchrist, 1,290 ans.

" L'antéchrist paraîtra en 1912 ;

" Il vivra ou régnera 45 ans ;

" Sa grande persécution commencera en 1953 ;

" Il sera exterminé en 1957."

Une vieille prophétie, trouvée vers 1750 dans les papiers de Mgr. Desoulier, évêque de Lodève, renferme ces mots : *Anno 1999 extinguentur luminaria*..... Toutes les lumières s'éteindront !

Quoi qu'il en soit des divergences dans ces dates, elles sont peu considérables, et la célèbre prophétie de saint Malachie sur la succession des papes nous confirme dans la pensée que la fin du monde arrivera vers la fin ou sixième millénaire. Cette prophétie donne à Pie IX onze successeurs. Ces onze successeurs ayant chacun en moyenne un pontificat d'environ douze ans et demi, pourraient mener le monde jusqu'à l'an 2000, où arriverait la fin des temps.

SAGES CONSEILS DE CONFUCIUS.—L'philosophe chinois Confucius disait souvent : " Ne parlez jamais de vous aux autres, ni en bien parce qu'ils ne vous croiront pas, ni en mal parce qu'ils en croiront plus que vous ne voulez."

Il disait encore : " Avouer ses défauts quand on est repris, c'est modestie ; les découvrir à ses amis, c'est ingénuité ; se les reprocher à soi-même, c'est humilité ; mais aller les prêcher à tout le monde, c'est orgueil."

* *

VANITÉ FÉMININE.—Une réunion de dames beaux esprits concurrent le projet de fonder une académie française féminine.

On ne fut pas embarrassé de trouver quarante futures immortelles ; cependant.... le projet avorta. C'est que, lorsqu'il s'agit d'organiser le bureau provisoire et de déferer le fauteuil de la présidence à la *doyenne d'âge*, aucune de ces dames ne se trouve être l'aînée des autres, tandis que toutes se levèrent, quand on proposa les fonctions de secrétaires provisoires, aux deux plus jeunes.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

CONSEILS DE GUERRE : L'ancien adjoint de Bercy sous la Commune—Condamnation à mort.

Un des plus sinistres gredins de la Commune vient d'être jugé par le troisième Conseil de guerre.

Ce misérable, qui s'appelle Lyaz, était clerc d'huissier. Après le 18 mars, il s'improvisa adjoint dans le douzième arrondissement, et il devint le digne acolyte du trop fameux maire Philippe, ce soute-neur qui fut fusillé par les troupes, pour avoir livré Bercy aux flammes.

Lyaz a pris, cela va sans dire, sa part de tous les vols, de tous les incendies, de toutes les arrestations illégales de cette triste époque. Il a terrorisé son quartier, il a organisé des bandes d'assassins et de pillards. Mais cette tête de coquin, aigrie par la procédure et les condamnations judiciaires, dont Lyaz possédait une assez jolie collection, a quelque chose de plus repoussant encore et de plus hideux. C'est Lyaz en effet qui a introduit dans les écoles de Bercy des bandes de filles publiques pour remplacer les sœurs, lui qui a essayé de faire fusiller des soldats malades ; c'est lui enfin qui a livré aux fédérés de pauvres petites filles de huit ans, et plusieurs de ces malheureuses enfants sont mortes des suites des attentats honteux dont elles furent victimes.

Les débats du Conseil de guerre nous donnent d'épouvantables détails sur cet ensemble de crimes odieux :

Pendant la guerre, Lyaz était simple garde national au 206^e bataillon. Sa mauvaise réputation, son audace, ses antécédents judiciaires, sa qualité d'ancien député attirèrent sur lui, après la Commune, l'attention du comité central, qui s'empressa de le choisir pour délégué.

Le 23 mars, Lyaz alla, en compagnie de Philippe, s'installer à la mairie de Bercy. Comme entrée de jeu, ces deux coquins forcèrent la caisse municipale, où ils volèrent dix mille francs. Lyaz s'adjugea en outre, un traitement fixe de trois cents francs par mois, comme second adjoint.

Son premier soin, en arrivant à la mairie, avait été ainsi de piller la caisse ; le second fut d'arrêter son boulangier, nommé Girard, auquel il devait, naturellement, une assez forte somme. Désormais rassuré sur sa dette, le nouvel adjoint s'occupa d'organiser un bataillon de filles publiques, spécialement chargées de rechercher les réfractaires.

Lyaz fit également comprendre dans ses attributions la "direction supérieure des écoles du douzième arrondissement." A ce titre, il commença par expulser les sœurs qui dirigeaient un orphelinat, passage Corbes.

L'établissement fut mis à sac par l'adjoint et par les gardes nationaux qui avaient pris part à cette courageuse expédition. Le butin fut maigre : 300 francs à peine, plus une centaine de petites médailles en argent. La supérieure, femme de tête et de cœur, insista bravement pour qu'on lui rendît les 300 francs, la seule ressource qui leur restât, à elle, aux treize sœurs placées sous sa direction, aux cinquante orphelines qu'elles élevaient, et enfin à dix-sept soldats blessés pendant le premier siège.

Lyaz fut grand et généreux. Sur les 300 francs volés, il en rendit 25 ! Alors la sœur supérieure réclama ses médailles : "Ah ! c'est comme ça ! cria l'adjoint, tu n'es pas contente ? Eh ! bien, rends-moi 10 francs sur ce que je t'ai remis !" Il eut la chevalerie de lui laisser les quinze autres, pour subvenir aux besoins de toute la communauté.

Cela se passait le 12 avril. Six jours plus tard, Lyaz et sa bande envahissaient la maison d'école et de secours de la rue Ruty.

Il y avait là des sœurs qu'on expulsa en les traitant de la façon la plus infâme, et qui furent remplacées dans leurs fonctions d'institutrices par les filles de mauvaise vie recrutées spécialement à cet effet.

Puis les fédérés se répandirent dans la maison, dont une partie avait été convertie en ambulance, et leurs menaces effrayèrent

tellement les soldats blessés, que ces malheureux partirent comme ils purent pour Paris, où ils allèrent chercher un refuge dans des maisons particulières.

Après cela, le pillage fut organisé ; on fractura les meubles, on mit les emblèmes religieux en pièces, on fit des fouilles pour retrouver les prétendus trésors enterrés par les religieuses.

Quand on finit par reconnaître que c'était là du temps perdu, on amena une provision de pétrole, des chariots de matières inflammables, et on prépara tout ce qu'il fallait pour livrer l'édifice aux flammes. On ne sait pas encore par suite de quelle circonstance providentielle la maison et la rue Ruty tout entière ont échappé à l'incendie.

Ce n'est pas tout : le 9 avril, dans la soirée, Philippe, Lyaz et un autre individu se présentèrent à l'école de la rue de Reuilly et exigèrent qu'on leur livrât deux gendarmes, que l'on soignait à l'ambulance, et qui n'avaient pas eu assez de force pour se lever et partir. Lyaz et Philippe parlaient de faire fusiller sur l'heure, les deux blessés.

La supérieure de l'école s'indigna. Elle se plaça devant la porte qui conduisait à l'ambulance, et, en dépit de toutes les menaces, de toutes les violences, elle se refusa à livrer les soldats malades. Alors, il se passa cette scène saisissante : un des gendarmes blessés apparut à la porte et, d'un geste énergique, il ordonna aux deux misérables de quitter la maison. Lyaz eut peur de la femme courageuse et du blessé qui se traîna près d'elle, et il éprouva le besoin d'aller chercher du renfort ! Philippe et lui revinrent bientôt, avec une compagnie de fédérés, qui s'introduisirent dans l'ambulance et qui chargèrent les armes. Cette fière démonstration accomplie, les hommes se répandirent dans l'école et dans les appartements des sœurs, où ils volèrent de cinq à six mille francs. Là encore, comme dans la rue Ruty, les religieuses eurent quarante-huit heures pour disparaître, et durent céder la place aux filles que Lyaz avait amenées.

Ce qui se passa le 29 avril, à l'orphelinat Eugène-Napoléon, faubourg Saint-Antoine, est plus abominable encore. Il faut avoir assisté aux débats pour croire à de pareilles monstruosité :

Lyaz avait naturellement chassé les sœurs. Celles-ci, qui avaient sous leurs gardes trois cents orphelines, voulurent emmener les enfants. Le misérable s'y opposa ; il avait besoin des jeunes filles ! Plusieurs de ces malheureuses devaient servir, en effet, aux débauches des défenseurs de la Commune, qui occupèrent l'orphelinat. On devait voir plus tard un certain nombre de ces jeunes filles, ivres de vin, couchées pêle-mêle dans les cours avec les fédérés !

Quand, au retour, les religieuses se retrouvèrent au milieu de celles qu'elles avaient dû abandonner, cinq d'entre les enfants étaient presque aveugles d'ophtalmies purulentes ; d'autres agonisaient ; quarante-cinq étaient couvertes d'un mal affreux à la tête. Plusieurs moururent.

C'est de tous ces crimes que l'ancien adjoint de Bercy, disparu après la Commune et repris au bout de six années, est venu répondre devant la juridiction militaire.

Lyaz est un petit homme de soixante ans, maigre et décharné, à la face pâle, à la chevelure inculte, à la parole mielleuse. Il est aujourd'hui bien humble et bien plat, et, chaque fois qu'il lui arrive de dire : "Pardonnez-moi, mon colonel !" son attitude hypocrite cause une impression de dégoût :

Vous avez, demande M. le colonel Desandré, menacé de mort ceux que vous appelez "les assassins de Versailles ?" Vous avez prescrit aux habitants de Bercy de paviser leurs maisons avec des drapeaux rouges ? Vous avez demandé au comité central d'arrêter les vivres destinés aux "lâches qui venaient fusiller le peuple ?" ("C'était bien à vous de parler d'assassins et de lâches, à vous qui avez tué des otages, empoisonné des soldats, déshonoré de pauvres petits enfants, à vous qui avez eu peur d'une sœur de charité et d'un blessé ! Vous vous souvenez de toutes ces orgies que vous avez faites dans les couvents, des vols à main armée que vous avez commis, des malades expulsés, des sœurs dépouillées, des petites filles souillées par vos hommes et mortes de maladies épouvantables !

Tenez, il y a des crimes qui s'excusent, mais il en est d'autres qui sont infâmes et pour lesquels il n'existe pas de pitié ! (Sensation prolongée).

Lyaz protesta faiblement.

On entend les religieuses, que monsieur le président félicite de leur belle conduite ; des habitants de Bercy, qui ont vu Lyaz, ceint de son écharpe rouge, exciter les fédérés, qui ont été témoins de ses orgies, qui lui ont entendu proférer ces propos épouvantables : " Il faudra empoisonner les soldats avec du vitriol ! " Et, en effet, chez un marchand de vin de Bercy, qui a été fusillé, plusieurs soldats ont été empoisonnés avec du vitriol !

M. le capitaine Douville, substitut du commissaire du gouvernement, a demandé contre Lyaz l'application la plus sévère de la loi.

Me. Puthod a présenté la défense.

Lyaz a été condamné à la peine de mort.

MÉLANGES

On lit dans quelques journaux : " Le décès de M. Thiers vient de rappeler une prophétie qui existe en Allemagne depuis 1870, et qui prédit que la mort d'un octogénaire, grand personnage politique français, qui s'est beaucoup occupé de faits de guerre pendant sa vie, précédera M. de Bismark dans l'éternité de trois fois cent jours."

Le correspondant prussien du *Daily News* raconte une anecdote historique sur M. Thiers dans ses rapports avec M. de Bismark :

" C'était à Versailles, pendant l'amnistie. Parmi les négociateurs français envoyés par l'Assemblée nationale pour arranger les dures conditions de paix, M. Thiers était naturellement le principal ; Bismark et de Moltke le regardèrent comme tel. Après les préliminaires, on en arriva aux deux ou trois points en litige, à la possession de Belfort, au montant de l'indemnité, etc. Les autres délégués se turent par degrés ; Bismark et Thiers discutèrent seuls. Le chancelier allemand resta ébahi en voyant la solidité de fer du petit Français, son parfait empire sur soi-même, son habileté diplomatique et, par-dessus tout, son immense capacité de tout endurer.

" On approchait de la fin. Les autres négociateurs s'étaient retirés l'un après l'autre, laissant les deux chefs débattre les questions scabreuses. Les collègues de Bismark attendirent longtemps leur chef avec impatience pour se mettre à table ; enfin il parut, affamé, et déclarant que Thiers essayait de le réduire par la faim... Les Allemands finirent leur dîner, fumèrent leurs cigares et retournèrent dans la chambre des délibérations. Thiers y était toujours, parcourant des documents. Pendant toute cette journée, il n'avait pris qu'une tasse de café. Cette ardeur politique, ce dévouement patriotique gagnèrent l'admiration de Bismark. Il n'entendait pas être amené par le jeûne à perdre la partie diplomatique qui se jouait, mais il ne pouvait refuser son respect à un homme qui savait oublier jusqu'aux exigences de son estomac, en présence d'un devoir désagréable à remplir."

Comme quoi Pie IX, malgré ses infirmités, possède encore toute la lucidité de son esprit et sa surprenante mémoire.

Il y a quelques jours, le Pape recevait en audience les membres du Cercle catholique. L'audience terminée, M. Paolo Mengacci, l'auteur d'*Une courte notice sur les chaînes de saint Pierre*, s'approcha de Pie IX et lui dit :

—Sainteté, un vieux paysan des environs d'Imola m'a prié de vous demander une audience particulière. Il prétend vous avoir donné l'hospitalité dans sa ferme un jour que, voyageant dans votre diocèse, en 1835, vous fûtes surpris par le mauvais temps. Il m'a même dit que vous demandâtes du café et...

—Ah ! oui, je m'en souviens parfaitement, dit Pie IX en souriant. Puis s'adressant aux personnes qui étaient près de lui : " J'étais en tournée dans mon diocèse—il y avait quelques mois à peine que j'étais évêque d'Imola—lorsqu'un jour je fus surpris par un véritable déluge. Je me réfugiai avec les personnes de ma suite chez un brave laboureur, et étant trempé jusqu'aux os, ayant froid, je lui demandai s'il avait à m'offrir du café pour me réchauffer.

Le pauvre homme avait du café, mais il n'avait pas de cafetière. " Peu importe, lui dis-je, mettez-le dans un récipient quelconque." Le café cuisit ainsi comme un pot au feu et on me le servit dans une grande tasse. Dieu ! quel café ! il sentait le bouillon, les carottes, le persil, tout enfin, excepté le café. Ce brave homme l'avait fait bouillir dans la marmite où il faisait la soupe !

Ajoutons que le paysan a obtenu l'audience qu'il demandait.

Louis Smith, marchand de liqueurs à Paterson (Etats-Unis), autrefois grand consommateur de sa marchandise, s'est laissé persuader, il y a quelque temps, de signer la promesse d'abstinence totale. Depuis le jour où l'eau pure est devenue sa seule boisson, sa santé jadis florissante a dépéri, sa gaieté s'est envolée, son caract

ère est devenu morose et irritable et il a pris l'habitude de rouer de coups sa femme, contre laquelle jamais auparavant il n'avait levé la main.

Trop honnête pour manquer à son serment, mais ne se sentant plus la force de vivre sous le cauchemar de l'eau obligatoire à perpétuité, il a tranché la difficulté et le fil de son acqeuise existence.

C'était l'heure du souper. Il venait de se mettre à table avec sa famille, et il couvrait d'un œil morne et distraait la carafe d'eau frappée placée près de son couvert. En relevant les yeux, il aperçut un consommateur, mais à une table voisine, qui venait de vider d'un trait un verre de bière écumeuse et faisait claquer sa langue en homme satisfait de lui-même.

A cette vue, Smith a pris subitement son parti.

Sortant un revolver de sa poche, il se l'est déchargé dans le sein droit, et dix minutes après il était mort.

—Nous lisons dans le *Corriere della Sera* :

Deux frères, Antonio et Cesare A..., employés dans une administration publique, s'étaient tous deux pris de belle passion pour une jeune artiste du théâtre Dal Verme.

L'un—c'est naturel—s'aperçut de la passion de l'autre, et tous deux furent réciproquement jaloux. Tout d'abord ils se bornèrent à se boudier. Ils se saluaient à peine.

Un beau jour ils lèvent le masque. On s'expliqua.

—Tu courtoises la... ?
—Moi ?... Mais oui !
—Moi aussi je la courtoise !
—Eh bien ! nous la courtoisons tous deux.
—Non, ou l'un ou l'autre.
—Tu voles mon affection !
—Et toi...
—Moi ?...

L'altercation devint sérieuse. Les gros mots ne furent pas épargnés. On perdit la raison et on se sépara en se disant :

—Je veux une satisfaction.
—Moi aussi !
—Au dernier sang !
—Au dernier sang !

Le duel qui devait être au dernier sang a eu lieu hier matin près de la frontière suisse.

Les premiers assauts—à ce qu'on nous dit—furent furibonds. Les deux frères furent blessés : Antonio à la main et Cesare au bras droit.

Les témoins parvinrent alors à faire cesser la lutte fratricide.

Une fort plaisante théorie de la chasse, développée par un journal parisien :

" Un garde, le fusil en bandoulière, la cart nassière assez plate sur le dos, s'arrête, tenace en main un cheval de chasse et par la laissent deux chiens couplés, devant la grille d'une maison d'aliénés. Un fou—de ceux qui sont tranquilles et pour cela laissés en liberté—s'approche de lui :

—Vous avez là un beau cheval. Combien vaut-il ?
—Il a coûté 2,500 francs à mon maître.
—Et le fusil que vous portez ?
—C'est un Devisme de 500 francs.
—Et ces deux chiens aussi sont de prix ?
—Je crois bien, ils valent 400 francs à eux deux.

—Que rapportez-vous dans votre carnassière ?

—Une becassine.
—Ah ! mon cher ami, sauvez-vous au plus vite. Si notre directeur apprend qu'il y a là un homme qui a dépensé 3,400 francs pour tuer une becassine de trente sous, il va arriver avec ses argousins, et vous ne serez pas longtemps sans être sous clef."

Le commandant d'un petit port de Normandie passe pour très-cassant dans ses rapports avec les chefs d'équipe.

Dernièrement, au moment d'ouvrir le port à un navire marchand, il cria avec sa rudesse habituelle :

—Quel est votre chargement ?
—De la... (ici le mot d'un général bien connu) répondit le capitaine.
—Comment dites-vous ? redemanda le commandant, qui n'en pouvait croire ses oreilles.
—De la... répéta le capitaine en se servant de ses deux mains comme d'un porte-voix.
—Insoient ! grommela le commandant, l'affaire n'en restera pas là !

Et en effet, il dressa procès-verbal, et déposa une plainte devant l'autorité compétente.

Quand arriva l'interrogatoire et qu'il se trouva en face du capitaine :

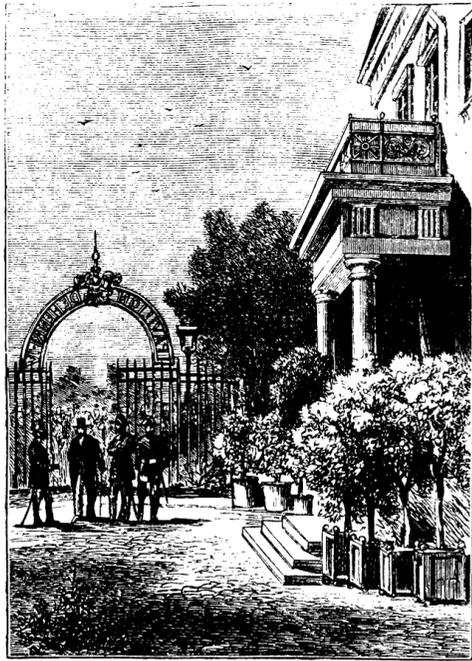
—Pardonnez-moi, dit celui-ci, il y a un mot que le commandant n'a pas entendu : j'ai dit que mon navire portait de la... mais j'ai ajouté d'oiseau...

Le navire était chargé de guano. On voit d'ici la fureur du commandant, force de retirer sa plainte.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André Avellan. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—Impression de luxe—broché... \$1.00 Le même par la poste... \$1.20

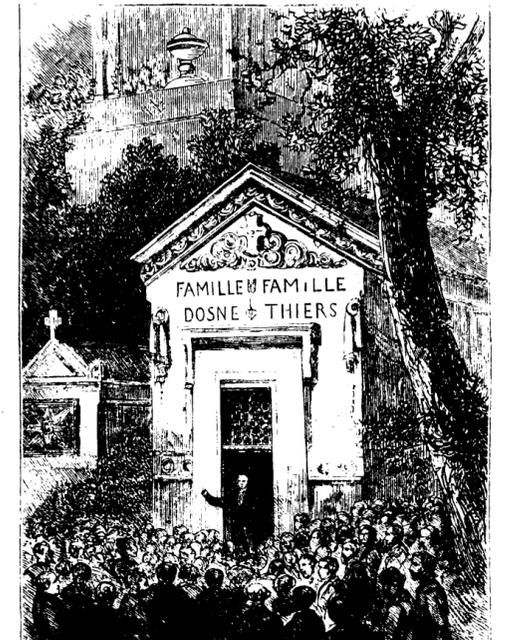
S'adresser à : LA CHE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montreuil



ENTRÉE DU PAVILLON D'HENRI IV A SAINT-GERMAIN



LES VISITEURS SIGNANT LEURS NOMS A LA RÉSIDENCE DE M. THIERS



A. M. JOSEPH MARMETTE

(SONNET)

J'aime vos doux récits et vos roses légendes,
Lorsque vous nous parlez de ces héros fameux
Qui, fuyant pour toujours leurs poétiques landes,
Peuplèrent notre sol, et furent les aïeux ;

Quand sur tous nos grands noms vous jetez vos guirlandes,
Quand vous nous racontez nos combats glorieux,
Quand vous peignez Bigot et ses cyniques bandes,
Quand vous versez des pleurs sur la tombe des preux.

En tournant vos feuillets dorés du romantisme,
On y sent respirer le pur patriotisme,
On y voit s'étaler les plus riches couleurs ;

Mais la pitié me prend quand je vois ces couleurs
Qui viennent parfois leur bave sur les œuvres
Si suaves de l'un de nos charmants auteurs.

W. CHAPMAN.

Octobre 1877.

L'EMISSAIRE

PAR

JULES SIMON.

(Suite et fin.)

Elle me remercia beaucoup, mais elle refusa avec obstination. Je pensais que c'était de l'orgueil, et je fis de mon mieux pour l'en guérir.

— Tu seras plutôt pour Mme Nédelec une amie qu'une domestique, lui dis-je, et, pour moi, je ne t'en estimerais pas moins.

Je n'osais pas lui dire qu'il valait mieux être servante que mendicante, et, à dire vrai, je ne lui voyais pas d'autre métier. Elle m'assura qu'elle aurait été bien heureuse de servir Mme Nédelec, mais qu'elle voulait à tout prix retourner à Plémeur. « J'ai mes raisons », dit-elle. Il fallut la laisser partir, car ni moi, ni la supérieure n'en pûmes tirer rien de mieux. Je lui demandai de laisser sa jeune sœur à l'hôpital ; j'avais fait une petite collecte parmi mes malades, et je pouvais, grâce aux âmes charitables, payer pour elle une très-moderne pension ; la supérieure lui trouvait des dispositions pour la couture et espérait en faire en peu de temps une habile ouvrière. Jeannette nous remercia avec un élan de reconnaissance dont nous fûmes vivement touchés, et après s'être mise à genoux devant le crucifix, elle partit pieds nus pour Plémeur, et retourna à sa vie vagabonde.

Pendant trois ou quatre jours je n'entendis plus parler d'elle. Puis je la vis revenir porter du lait le matin et vendre des bouquets le dimanche. Au bout d'une semaine, le désir me prit d'aller la voir dans ce qu'elle appelait sa maison. La porte ne fermait qu'au loquet ; il n'y avait rien à prendre ; mais Jeannette n'y était pas. Je poussai jusqu'au presbytère. « Je lui ai donné une commission », me dit Le Goff. Je dinai avec lui, et partis pour Lorient vers huit heures. Je ne sais pourquoi, en arrivant aux remparts, la pensée me vint de retourner sur mes pas, quoiqu'il fût nuit close.

A dix heures du soir, j'étais de nouveau devant sa porte : c'était, comme vous le voyez, une grande folie, car je ne pouvais pas entrer chez elle à pareille heure, mais j'étais poussé par un sentiment que je ne voulais pas m'avouer. Je tournai autour de la maison pendant quelque temps. Tout à coup, la lune, en sortant d'un nuage, éclaira le pauvre toit à demi renversé, je tressaillai en remarquant que la porte était ouverte. J'entrai : point de Jeannette ! Pour le coup, la peur me prit. Pouvait-on ainsi abandonner cette pauvre fille, dans un véritable trou, sur le bord d'un chemin ? Evidemment, il lui était arrivé malheur.

Je passai deux heures à courir de tous côtés. Dans Plémeur, tout le monde dormait ; sur le chemin, il n'y avait pas une âme vivante. Je fus jusqu'au bord de la mer, espérant qu'elle serait allée chasser les crabes au clair de la lune ; mais non, la plage était solitaire. J'entendis le canon du stationnaire qui m'apprit que le jour allait venir, et que les portes de la ville étaient ouvertes. Je rentrai chez moi, accablé de fatigue, l'esprit bourré d'inquiétudes. Je fus bien soulagé une heure après en voyant Jeannette traverser la rue avec son lait et ses œufs. Je vis pourtant qu'elle était fatiguée et se traînait avec peine. Mon premier mouvement fut d'aller à elle et de l'interroger sur sa nuit ; je ne sais quoi me retint. Elle entra chez Mme Nédelec, qui lui donnait toujours de l'ouvrage, et qui avait conçu pour elle une tendresse véritable. J'entendis qu'elle fut sortie, et, entrant à mon tour chez ma vieille amie, je lui fis part des graves événements de la nuit passée. A mon grand soulagement elle n'en fit que rire.

« Je répondrais de Jeannette comme de moi-même, me dit-elle. Elle aura passé la nuit dans une ferme, et nous avons eu tort, vous et moi, de ne pas songer à lui trouver un coin dans un grenier. Il faut que je m'en occupe aujourd'hui même. »

Elle essaya, en effet, mais c'était assez difficile. « Je n'ai que la place de la servante », disait-elle partout. A bout d'efforts, elle finit par proposer à Jeannette de lui accommoder une petite soupenne, qui servait de décharge dans sa maison. « Vous ne me gênez pas, dit-elle ; et vous serez aussi libre qu'à Plémeur. »

Jeannette se montra pleine de reconnaissance comme toujours, et comme toujours elle refusa. Ces refus obstinés faisaient malgré moi renaitre mes soupçons.

Peu à peu, cependant, je m'habituai à ne voir

dans son amour de la solitude qu'une bizarrerie de caractère, un peu de sauvagerie naturelle qui s'accordait bien avec toutes ses allures. Je songai à améliorer sa position en m'adressant à la duchesse de Berry. J'achetai une feuille de papier ministre, je taillai ma plume deux ou trois fois, et j'écrivis d'un trait ma supplique. Je fis valoir comme je pus les motifs de la condamnation de son père, son admirable conduite depuis qu'elle était seule et chargée de sa jeune sœur, l'héroïsme dont elle avait fait preuve en la sauvant d'une mort certaine. Pour vous dire la vérité, petites filles, votre père fut assez content de son éloquence. Je fis parvenir ma lettre avec une touchante apostille de la supérieure, et je vécus, à partir de ce moment, dans l'impatience de connaître le résultat de mon audace.

Pendant trois mois, je ne me lassai pas de questionner Jeannette. Elle n'entendait parler de rien, et s'y résignait. Je finis aussi par me persuader que ma lettre n'était pas parvenue ou qu'elle s'était égarée au milieu d'une foule de lettres pareilles. Cependant, un beau dimanche après la grand'messe, M. Rivalin appela Jeannette dans la sacristie, et lui donna cinq cents francs de la part de la duchesse.

Cinq cents francs, dans la position de Jeannette, c'était une richesse inespérée, une fortune.

« Tu peux te marier à présent, ma fille, lui dis-je en riant, et je crois que je m'aperçois alors pour la première fois qu'elle était jolie. Elle haussa les épaules.

— Tout cet argent est donc à moi, puisque la bonne duchesse l'a voulu ? Il est à moi pour en faire ce que je voudrai ?

— A toi, sans doute, lui dis-je, et je m'attendais qu'elle allait me consulter sur l'emploi de ses cinq cents francs ; mais elle n'en fit rien ; elle rougit beaucoup, baissa la tête et se retira. Cette conduite m'étonna un peu, et je fus encore plus surpris d'apprendre par Mme Nédelec et par la supérieure, qu'elle leur avait fait le même mystère.

« Elle veut garder son argent, me dis-je, c'est peut-être pour sa sœur. »

Je commençais à être amoureux sans m'en douter, et je pensais à Jeannette plus souvent que je ne l'aurais voulu. Vous savez comme moi quel bon sens elle avait, et quelle admirable délicatesse de sentiments, malgré son humble condition. Elle était reçue presque comme une amie chez Mme Nédelec, et je la voyais souvent dans le petit salon du rez-de-chaussée. Nous nous étions habitués l'un à l'autre, et je crois bien que lui manquais lorsque mes malades m'empêchaient de passer le matin par la rue de la Corderie. Pour moi, je ne connaissais presque plus d'autre bonheur que cette courte visite.

La poudrière de Lorient est située assez loin de la ville, au-delà du faubourg de Kerentrech, sur les bords du Scoriff. Elle est gardée jour et nuit par un détachement d'artilleurs de la marine, commandé par un capitaine.

Un jour, un de mes amis, capitaine au corps, qui revenait de la poudrière, me dit en souriant :

« Savez-vous, Fautre ! que nous avons failli arrêter cette nuit votre petite Jeannette ? »

J'essayai de faire bonne contenance.

« Mon Dieu, oui, continua-t-il, vers une heure du matin, on m'a fait le rapport que le premier factionnaire appelait le poste. Je me suis rendu à la palissade avec le falot, et j'ai vu une jeune fille qui, malgré la consigne, s'obstinait à s'approcher de la jetée, comme pour gagner un canot. Je donnai ordre à deux hommes de courir après elle, et je m'avantai moi-même sur la berge pour la saisir au moment où elle s'embarquait ; mais elle fut plus alerte que nous, et je n'étais plus qu'à quinze pas du canot quand elle y sauta légèrement, et se mit hors de portée en un clin d'œil, en appuyant sur la gaffe. Je l'aurais fait poursuivre par le canot de la marine, si je ne l'avais pas reconnue : mais je l'ai vue comme je vous vois, et vous pouvez lui dire, quand vous la verrez, que vous lui avez épargné une nuit de violon. »

Mon ami m'avait à peine quitté que je me trouvais sur la route de Plémeur. Le Goff fit tout ce qu'il put pour me rassurer avec une insistance que je ne comprenais pas.

« Non, lui dis-je, il faut que cela finisse. Mme Nédelec ne peut s'intéresser à une fille qui court seule la nuit par les chemins, et je ne comprends ni votre sécurité ni votre indulgence. »

Je me rendis chez Jeannette en sortant de chez lui, et par hasard je la trouvai. Elle raccommodait en ce moment une sorte de biscac, pareil à ceux que portent les mendiants ; cette vue, en tout autre moment, m'aurait profondément ému ; mais ce jour-là, c'est à peine si j'y pensai. J'étais très-monté ; je parlai durement à Jeannette ; elle pleura beaucoup, et finit par consentir à entrer chez Mme Nédelec.

Elle y entra, en effet, la semaine suivante, non comme servante, mais comme ouvrière. A vrai dire, elle faisait presque tout l'ouvrage de la maison, car Mme Nédelec ne garda qu'une femme de ménage. Elle parut contente dans sa nouvelle position ; Mme Nédelec m'assura qu'elle était de tout point exemplaire, et je commençai à respirer et à traiter mes alarmes de billevesées.

Pourtant, au bout de quelques semaines, mes amis recommencèrent leurs railleries. « Mlle Jeannette ne vous dit pas tous ses secrets, me disait-on. Elle a des rendez-vous le soir sur les remparts. » Je laissai dire, puis je me fâchai ; puis l'idée qu'elle avait une inclination me traversa la tête, et j'en parlai secrètement à sa maîtresse. Je ne m'attendais guère à la réponse que j'allais entendre.

— Je le crois comme vous, me dit ma vieille

amie en hochant la tête, et s'il faut tout dire, je commence à craindre que notre amitié n'ait été surprise. »

Je me récriai vivement.

« Ecoutez, me dit-elle, je ne me plains pas de la conduite de Jeannette envers moi ; elle est toujours aussi douce, aussi attentive ; mais je la voyais depuis quelque temps toute préoccupée. Je l'interrogeai amicalement sur ce qui se passait en elle. Elle fut interdite, et m'assura que je me trompais. Elle me demandait plus souvent que de coutume la permission d'aller voir sa sœur : à la fin, j'y pris garde, et il y a trois jours, quand elle fut sortie je n'y pus tenir, et je me rendis moi-même à l'hôpital. Elle n'y était pas venue, ni la veille. Ainsi, elle me trompe ; elle a fait en ville quelque connaissance qu'elle n'ose avouer. Je pense, si c'est quelque amourette, que je me reprocherais de n'être pas intervenue. Elle ne m'a pas répondu quand je lui ai parlé avec douceur ; il m'en coûtera d'agir avec sévérité, cependant j'y suis résolu. »

Je fus si bouleversé de ce récit que je ne trouvais rien à répondre. Rentré chez moi, je passai une journée à me démontrer que la conduite de Jeannette m'était indifférente ; après quoi, je me mis en embuscade au coin d'une rue, et j'attendis, en me promenant sans affectation, que cette honnête fille sortit de sa maison, et me fournit l'occasion d'épier ses démarches. Je ne vous dirai pas si le temps me parut long pendant que j'entreprenais ce bel exploit. Enfin je la vis sortir avec son panier aux provisions, et se diriger vers le marché. Je ne la perdais pas de vue, et j'éprouvai un grand saisissement quand je la vis, au bout de dix minutes, traverser la place et se diriger vers une petite ruelle qui aboutit à la rue de la Comédie. Je la suivis au loin avec précaution, car elle regardait de temps en temps de tous les côtés, de peur d'être reconnue. Elle s'arrêta à la porte d'une méchante échoppe. Je respirai ; elle n'allait, après tout, que chez un écrivain public. Votre mère savait lire, mes enfants, mais elle ne savait pas écrire ; le brave Tardivel n'avait pas poussé jusque-là son éducation. « A qui peut-elle écrire ? » me disais-je. Je pensai à son père. Cette pensée me rendit si heureux qu'en finissant je me effrayai. Cependant je restai cloué à ma place. La lettre finie, relue, cachetée, payée, Jeannette s'assit, écoutant d'un air distrait les propos du vieil écrivain. Elle avait l'oreille au guet. Qu'attendait-elle ? Les soupçons me reprirent. Enfin j'entendis un pas joyeux à l'autre bout de la ruelle, et je vis un jeune marin du commerce qui me sembla endimanché, comme pour aller à un rendez-vous. Si c'était lui ? C'était lui en effet. Je vis Jeannette tressaillir sur sa chaise, faire quelques pas à sa rencontre, et lui prendre vivement les mains. Ils causèrent quelque temps avec animation, et je la vis lui remettre un paquet assez volumineux.

J'en savais assez, je retournai sur mes pas, et... mais vous ne comprendrez pas cela, mes fillettes ; et pourquoi vous le raconterais-je ? Ce fut le jour le plus affreux de ma vie. J'éprouvais une telle colère que je résolus d'aller faire à Jeannette des reproches sanglants. Puis je me dis qu'il vaudrait mieux l'abandonner, ne plus la revoir. La délibération se termina par un accès de fièvre qui donna des inquiétudes à mes confrères.

Je fus deux jours en délire. Le troisième, je me levai tant bien que mal, contre tout bon sens, et je m'en fus tout d'une haleine chez Mme Nédelec. Ce fut Jeannette qui m'ouvrit la porte. Je ne lui laissai pas le temps de prononcer une parole. « Voulez-vous m'épouser, Jeannette ? » lui dis-je. C'était la seule pensée qui m'était revenue avec la convalescence, et j'avais trouvé ce moyen triomphant d'éclaircir tous mes soupçons. « Car, si elle a un amoureux, me disais-je, eh ! bien, elle me le dira. » Mais elle ne me dit rien du tout. Elle resta devant moi les bras ballants, persuadée que j'avais perdu la raison. De fait, il ne s'en fallait guère, car la passion avait fait en moi de tels progrès en quelques heures que je n'étais plus le même homme, je me sentais bouillir et trembler, j'avais la tête en feu. Je lui pris la main, elle eut peur. Je m'en aperçus, et, la poussant brusquement, je montai l'escalier quatre à quatre, et j'ouvris sans frapper la porte de Mme Nédelec.

« Je viens de proposer à Jeannette de l'épouser », m'écriai-je en entrant. J'étais comme un ouragan ce jour-là, Mme Nédelec crut que le feu était à la maison. Elle crut que je délirais ; je ne sais pas ce qu'elle crut. Mais elle se mit à appeler Jeannette à grand cris, au risque d'ameuter les voisins. Jeannette ne revenait pas, et moi, que la fièvre venait de reprendre, je sentis tout tourner autour de moi, mes dents claquèrent, et je n'eus que le temps de me jeter sur la chaise longue de Mme Nédelec. « Oh ! ces moments-là », dit M. Fautrel. Mais, comme il allait continuer, sa voix changea, il balbutia encore quelques mots, et une sorte de sanglot lui coupa la parole ; il se mit à rire tout aussitôt en passant la main sur ses yeux. « Me voilà aussi stupide qu'il y a vingt ans, dit-il. Ma pauvre Jeannette ! Il fallut bien du temps, quand je fus revenu à moi, pour lui faire comprendre que je voulais réellement l'épouser. Mme Nédelec n'y alla pas par quatre chemins : « Et vos rendez-vous ? » dit-elle à la pauvre enfant, sans pitié pour ses angoisses visibles.

A ces mots, je sentis mon cœur se serrer. Jeannette devint pâle comme une morte : « Je ne suis pas une mauvaise fille », dit-elle d'une voix brisée. Mais les soupçons de Mme Nédelec ne faisaient que s'accroître : « Et votre argent, vos cinq cents francs, qu'en avez-vous fait ? Où

sont-ils ? » Jeannette reprit quelque courage : « Je les ai envoyés à mon père », dit-elle. Je frappai dans mes mains. C'était évidemment la vérité : comment une idée si simple ne m'était-elle pas venue ?

Mme Nédelec ne broncha pas. — Pourquoi ne pas m'en avoir parlé ? Par qui les avez-vous envoyés ? Ce n'est ni par la poste ni par la diligence, car j'ai été aux informations. Est-ce pour envoyer de l'argent à votre père que vous donniez des rendez-vous à un prétendu matelot que personne ne connaît à Lorient, excepté vous ? Oui, ajouta Mme Nédelec en me parlant, je voulais vous épargner ce chagrin, mais les choses en sont au point où il faut tout dire. Le rendez-vous que vous avez surpris n'était ni le premier ni le second. . .

— Répondez, Jeannette, dis-je en faisant un effort ; et si vous aimez quelqu'un, je tâcherai de vous oublier. Vous êtes votre maîtresse.

Elle jeta sur moi un regard qui me désarma, prit de force la main de sa maîtresse, la couvrit de baisers et de larmes, et sortit précipitamment de la chambre. Nous restâmes comme pétrifiés sans songer à la retenir. Un quart d'heure après nous entendîmes la porte de la rue se fermer et Jeannette passa rapidement devant la fenêtre sans nous regarder. Je vis qu'elle emportait son petit paquet et qu'elle quittait la maison. En effet, elle retourna à Plémeur. Il me sembla que j'allais mourir.

Vous ne pouvez pas imaginer ce que je souffris pendant les deux ou trois jours qui suivirent. Un matin, je vis entrer Le Goff :

— Ne m'en parlez pas, lui dis-je avant qu'il eût ouvert la bouche.

— Au contraire, me répondit-il, je viens vous dire que vous pouvez l'épouser en conscience, car elle vous aime de toute sa force, et vous ne trouverez jamais une femme qui approche d'elle.

Il me fit ensuite promettre le secret et j'appris, à mon inexprimable étonnement, qu'elle avait continué la périlleuse tâche de son père.

— C'est elle qui a porté toutes nos dépêches depuis la côte jusqu'au delà d'Hennebont, pendant plus d'un an. Son père avait exigé d'elle ce sacrifice, afin de ne pas multiplier nos confidences. Elle a couru cent fois le risque d'être arrêtée, emprisonnée, comme le pauvre Tardivel. Elle était à peine payée de ses fatigues, et tout ce qu'elle gagnait, tout, jusqu'au dernier sou, allait à la prison centrale, comme les cinq cents francs de la duchesse. Enfin, dans ces derniers temps, on nous a envoyé un jeune homme sur qui nous pouvons compter. La voilà libre. Je n'aurais pas souffert qu'elle continuât une telle vie, surtout depuis que je la savais soupçonnée. Elle lui a appris toutes nos passes, toutes nos cachettes, tous nos secrets, qu'elle tenait de son père, et, ajouta-t-il, elle n'aura plus de rendez-vous avec lui.

Je faillis étouffer mon vieux camarade.

— Vous n'êtes pas des nôtres, me dit-il. Vous ne demanderez jamais à votre femme aucun de nos secrets. Dès à présent, elle est étrangère à tout ce qu'on pourra tenter dans le pays.

Ce fut Le Goff qui nous maria le mois suivant.

Mme Nédelec servit de mère à Jeannette. Je donnai ma démission de chirurgien de la marine, car je ne voulais pas que ma femme eût à craindre des désagréments à cause de son ancien état. Nous nous établimes ici. Vous savez ce qu'elle a été pour moi, pour vous, pour les malheureux.

Ma pauvre Jeannette ! ma pauvre bonne Jeannette !... Le père et les deux enfants pleuraient à chaudes larmes ; car c'étaient des âmes simples, des âmes primitives, qui avaient encore le don de pleurer.

La nuit était venue tout à fait, et le ciel était couvert de brillantes étoiles. On se mit à parler à voix basse des vertus de la morte : cœur vaillant, âme dévouée, esprit ferme qui s'était trouvé capable de supporter le bonheur après avoir enduré toutes les horreurs de la misère. Le père regardait le ciel, et, dans sa foi naïve et touchante, il se demandait laquelle de ces brillantes étoiles était la demeure de sa Jeannette. Il lui semblait qu'elle le regardait à travers l'espace, avec ses yeux si doux, et qu'elle envoyait sa bénédiction maternelle à ses deux enfants agenouillés.

UNE SCÈNE MILITAIRE

On écrit de Chaumont, le 8 septembre, au *Figaro* :

Nous avons assisté hier à une émouvante cérémonie. Le duc d'Aniane a remis au général de division Jeanningros les insignes de grand-officier de la Légion d'Honneur, dont il était dignitaire depuis le mois d'août dernier. A midi et demi, les 21^e et 109^e de ligne ont formé un immense carré, et le duc d'Aniane a prononcé l'allocution suivante :

« Soldats !

« Il y a quarante-deux ans, le caporal Jeanningros, portant comme vous le sac et le fusil, reçut sa première blessure. Il y a trente-quatre ans, je remettais au lieutenant Jeanningros, qu'on appelait le Bayard des zouaves, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Aujourd'hui, je mets au général Jeanningros, six fois blessé sur les champs de bataille, la plaque de grand-officier de la Légion d'Honneur. Jamais ces insignes n'auront brillé sur un cœur plus vaillant. »

Puis, faisant face au général, le commandant en chef du 7^e corps lui a donné l'accolade, pendant que les drapeaux des deux régiments s'inclinaient.

FAITS DIVERS

UNE NOCE.—Il n'est bruit en Autriche que d'un forfait horrible qui a eu pour théâtre le petit village de Stankow, près d'Eger.

Dans cet endroit vivait un riche et vieux meunier nommé Haussmann. Bien qu'agé de plus de soixante ans, il devint amoureux d'une jeune fille de dix-huit ans qu'il demanda en mariage et épousa. La noce fut une fête pour tout le pays. Une table de deux cents couverts fut servie dans un verger, à côté de la route, et tous les passants avaient droit de prendre part au festin. Il s'ensuivit une orgie pantagruelique qui dura jusqu'au matin. Cependant, un drame sombre se préparait au milieu de cette joyeuse fête. La mariée, qui avait consenti à épouser le riche vieillard, aimait avec passion le premier garçon du moulin.

Les deux amants complétèrent la mort du meunier. Ils achetèrent à prix d'or la complicité du second garçon, qui consentit à jeter son maître à l'eau, la nuit même. Aux premiers feux de l'aube, le vieil Haussmann faisait, selon sa coutume, une petite ronde autour de son domaine, lorsqu'une violente poussée lui fit perdre l'équilibre et le précipita dans la rivière qui alimente le moulin. Haussmann essaya de regagner le bord. Ce n'était pas l'affaire de son assassin, qui, le voyant se cramponner aux bords de la rive, essaya de lui faire lâcher prise pour le replonger dans les flots.

Une lutte terrible s'engagea entre la victime et son bourreau. Le garçon meunier désespérait d'en venir à bout, lorsque ses deux complices apparurent sur le théâtre du crime. La jeune fille, éclatante de jeunesse et de fraîcheur sous ses atours de mariée, s'agenouilla sur le bord du cours d'eau et, de ses blanches mains, tint la tête du vieillard plongée dans l'eau jusqu'à ce qu'elle le jugeât complètement noyé.

Après cette effroyable besogne, qu'elle avait accomplie avec un sang-froid révoltant, elle se releva souriante et, coquettement appuyée au bras de son amant, elle retourna se mêler aux convives qui se trémoussaient à qui mieux mieux aux accords d'un orchestre venu d'Eger.

Mais un témoin avait assisté à toutes les phases du crime, si bien qu'au moment où les trois coupables se flattaient de l'impunité, ils furent arrêtés et conduits sous bonne escorte en prison.

DÉMORALISATION.—On lit dans l'Éclair, de Québec, les remarques suivantes, qui peuvent fort bien s'appliquer aussi à Montréal :

« Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans les rues de notre ville, durant la soirée, pour voir de suite que la démoralisation prend de l'extension à un degré alarmant. Depuis assez longtemps déjà on signale une augmentation considérable dans le nombre de ces voyous qui se réunissent à l'encoignure des rues, insultent les passants et même les attaquent quand l'heure est un peu avancée, et les autorités font preuve d'impuissance dans leur devoir de protéger la société. Les vols et les déprédations (on ne le sait que trop) sont aussi à l'ordre du jour, et sur le tout, on n'entend guère que les plaintes des victimes, sans qu'il y ait un remède efficace à cette plaie de notre société. Ajoutons à cela que l'élément féminin ne reste pas en arrière dans ce mouvement progressif de la démoralisation. On rapporte qu'un certain juge demandait toujours, quand il y avait quelque mauvaise affaire appelée devant lui : « Où est la femme ? » La femme est encore au fond de ce mouvement, vers une démoralisation qui menace déjà de devenir incontrôlable. Devant la cour du Recorder, hier, on a vu qu'il y avait en une bagarre de prostituées, dans les maisons malfamées de la rue Richelieu. C'est dans ces maisons que se versent les produits des vols qui se font au détriment des citoyens de cette ville. Malheureusement, dans ces maisons, on voit des jeunes gens appartenant à des familles respectables se mettre en connaissance avec des êtres d'une démoralisation profonde, et devenir semblables à eux ; ils voient, eux aussi, leurs parents, leurs patrons et portent dans ces maisons les produits de leurs rapines. On attribue même à ce manque de fidélité de la part de leurs employés, plusieurs des banqueroutes qui n'arrivent que trop souvent, malheureusement, en cette ville et ailleurs. On voit les maîtresses de ces maisons dans un état d'affaires florissant qui excite même l'envie des voisins. On les voit acheter des propriétés, avoir chevaux et voitures, et figurer dans les rues parmi les gens les plus fashionables. Au théâtre, elles figurent aux sièges réservés et éclipsent par leurs toilettes et leurs atours, les dames du bon ton. Il y a eu, il est vrai, quelques efforts faits pour porter remède au mal. On a vu des poursuites intentées devant la cour du Recorder contre deux des principales maisons de ce genre. Dans un cas, il n'y a pas eu de jugement rendu ; dans l'autre, il y a eu jugement, mais l'affaire a été mise en appel, devant la cour supérieure, et il paraît que la cause va être remise de terme en terme, jusqu'à ce que l'affaire s'éteigne. Et ces maisons continuent toujours leur industrie sur une plus grande échelle que jamais. On entend tout le monde se plaindre que les temps sont durs, que l'argent est rare, etc., mais, dans ces maisons, l'argent coule à flot, argent qui, en grande partie, est le produit du brigandage et du vol. On en est rendu à voir des personnes classées parmi les gens respectables, jeter des regards d'envie sur la prospérité des maisons malfamées. Là, la joie et la gaieté règnent toujours, excepté, lorsque sous l'effet de la boisson, on en vient aux mains et on cherche à s'assommer. Le temps n'est peut-être pas bien éloigné où l'on

verra le citoyen respectable marcher tête basse dans la rue, et le vice marcher tête haute et dominer ; car, en ce bas monde, l'opulence fait tout. Plusieurs maîtresses de maisons malfamées comptent déjà parmi les gens les mieux posés, sous le rapport de la fortune, en cette cité. Espérons que notre nouveau Recorder aura assez d'énergie pour, sinon guérir radicalement le mal, du moins l'amoinrir. »

—Un petit roman
La scène se passe rue... dans un des quartiers excentriques de Paris. Une jeune femme portant un enfant dans ses bras, rôde depuis quelques minutes aux abords d'un magasin.

Tout à coup, profitant du moment où le magasin est désert, elle entre, pose son enfant sur le comptoir et prend la fuite.

Mais le propriétaire du magasin l'a aperçue ; il appelle un gardien de la paix ; on court après la jeune femme, on la ramène et on lui demande le motif de cet abandon.

—Je suis accouchée il y a huit jours, répond-elle. Au sortir de l'hospice je me trouve sans argent, sans asile. Mon fils va mourir de faim avec moi... Je ne veux pas cela, je le rapporte chez son père...

Et, se tournant vers le commerçant qui l'avait fait arrêter, elle continue :

—Si vous avez abandonné la mère, au moins recueillez votre enfant !

Tableau !...
Voilà ce qui est arrivé. A cause du commerçant, nous ne désignerons pas le quartier.

ARAIGNÉE VENIMEUSE.—Le Courrier des Etats-Unis de vendredi rapporte le fait suivant, arrivé à New-York la semaine dernière :

« Martha Cesar, femme de couleur, dont le mari tient un restaurant au No. 116, Wickenden street, à Providence, a été mordue à la lèvre par une araignée, pendant la nuit de jeudi de la semaine dernière. Le lendemain matin, la lèvre était considérablement enflée, et la patiente éprouvait des élancements douloureux, mais elle ne s'est décidée à consulter un médecin que le dimanche suivant. Le poison était entré trop avant dans le système pour qu'il fût possible d'arrêter ses progrès. Le médecin n'a pu qu'adoucir les souffrances de la femme de Cesar ; elle a succombé mercredi. »

LE VERT-DE-GRIS.—Nous lisons dans un journal parisien : « Nous avons entretenu plusieurs fois nos lecteurs de la question du cuivre ou, pour mieux dire, de l'empoisonnement par les sels de cuivre, affirmé par les uns, nié par les autres. Nous avons même rapporté l'expérience tentée par un médecin qui, pendant quinze jours, s'est exclusivement nourri de mets au vert de gris, et en a fait manger à ses amis sans que personne en ait souffert. »

« Cette expérience n'a, paraît-il, pas convaincu monsieur le préfet de police : car voici la note que nous communiquons son administration :

« On sait qu'au mépris des prohibitions administratives, quelques fabricants de conserves alimentaires continuent à verdir leurs légumes à l'aide de sels de cuivre. M. Pasteur a fait à ce sujet, à l'Académie des Sciences, un rapport dans lequel il signale les dangers de cette falsification. »

« Au moment où l'industrie des conserves est en pleine activité, nous croyons utile de rappeler qu'une ordonnance de police interdit, de la façon la plus formelle, l'emploi de pareils colorants qui présentent des dangers pour la santé publique. »

« Voilà la question tranchée—administrativement du moins. »

LA CATASTROPHE DE SAINT-GRÉGOIRE.—Voici des détails sur cette affreuse catastrophe dont nous avons dit un mot dans notre dernier numéro :

Un accident des plus sinistres vient de jeter la consternation parmi la population de Saint-Grégoire d'Iberville. Jeudi soir, le 27 septembre, vers 10 heures, le feu consumait une maison du village appartenant à M. Louis Gonzy, forgeron, et huit personnes périssaient dans les flammes. La maison était habitée par madame Gonzy et sept enfants, dont le plus jeune n'avait pas encore dix ans, et par Jean-Baptiste Jetté, forgeron, sa femme et une vieille fille du nom de Céline Demers ; Madame Gonzy, Jean-Baptiste Jetté et sa femme ont seuls échappés aux flammes. Céline Demers et les sept enfants ont péri.

L'aîné des enfants s'étant aperçu du feu le premier, réveilla sa mère qui sortit aussitôt pour appeler au secours. Quand elle voulut rentrer, la maison était enflammée, et, malgré l'activité et le zèle de ceux qui accoururent les premiers sur le lieu du sinistre, il fut impossible de sauver les enfants.

Il est impossible de décrire les angoisses de cette pauvre mère à la vue de la maison en flammes renfermant ses sept enfants.

On a retrouvé tous les cadavres le lendemain au milieu des débris encore fumants. L'aîné des enfants a été trouvé près de deux de ses petits frères. Il avait sans doute cherché à les éveiller et avait été asphyxié avec eux. L'un d'eux porte une médaille suspendue à son cou dont le cordon est bien conservé. Les quatre plus jeunes ont aussi été trouvés ensemble. C'était un triste spectacle de voir tous ces cadavres mutilés et noircis. La pauvre mère, hélas ! n'en a pas un seul pour la consoler dans sa douleur !

Rien n'a été sauvé. On dit que la maison était assurée pour 900 piastres.

La famille Gonzy est une des plus chrétiennes et des plus estimées de la paroisse. Aussi, le deuil y est général, et sans doute que la nouvelle du malheur qui vient de fondre sur cette famille, malheur qui est presque inouï dans le

pays, ne manquera pas de créer partout une profonde sersation.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE FRANÇAISE ÉTABLI PAR L'INSTITUT-CANADIEN DE QUÉBEC.—ART. I.—L'Institut-Canadien de Québec, grâce à la générosité de l'un de ses membres, ouvre un deuxième concours d'éloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

ART. II.—Chaque concurrent devra adresser, le ou avant le premier septembre prochain, deux plus cachetés au secrétaire-archiviste de l'Institut-Canadien ; le premier contenant son travail et une épigraphe ; le second, la déclaration signée que l'ouvrage est inédit, avec la reproduction de l'épigraphe susdite suivie du nom de l'auteur et de l'indication de sa demeure.

ART. III.—Les juges de l'ouvrage seront : l'hon. J. O. Beaubien, le Dr. Hubert LaRue et Siméon Lesage, écrivains ; ils décideront d'après le mérite absolu.

ART. IV.—La lecture des pièces envoyées au concours devra exiger un temps variant de une heure à une heure et demie, ni plus ni moins.

ART. V.—Les lauréats seront proclamés en séance solennelle de l'Institut et recevront : le premier, une médaille d'or ; le deuxième prix, une médaille d'argent, portant les armes de l'Institut-Canadien de Québec, avec la date et l'inscription : « Prix d'éloquence. »

ART. VI.—Nul n'est exclu du concours, si ce n'est celui qui, d'une manière ou d'une autre, se fera connaître comme concurrent, avant la proclamation du lauréat.

ART. VII.—L'Institut-Canadien se réserve la propriété de toute pièce envoyée au concours.

ART. VIII.—Le sujet du concours sera : Éloge de l'Agriculture. Ce qu'est l'art agricole en Canada. Des moyens de l'y faire progresser.

Par ordre,
ACHILLE LARUE,
Sec.-archiviste.

—Un décret pontifical, daté du 19 juillet, a conféré à saint François de Sales le titre de docteur de l'Église.

—Les Chartreux ont élu un nouveau général de leur ordre. C'est le T. R. P. Roch-Marie, dans le monde Étienne Boussinet. Il est né à Montpellier, le 14 mai 1810. Ordonné prêtre le 15 mai 1834, il fut d'abord vicaire à la cathédrale de Montpellier, puis devint successivement secrétaire de Mgr. de Forbin-Janson, évêque de Nancy, et aumônier du collège Stanislas. En 1848, il refusa l'évêché de Pamiers, et c'est cette même année qu'il entra à la Chartreuse. Il était en dernier lieu prieur du couvent des Chartreux, à Mougères.

ENCORE UNE TROUVAILLE.—M. le capitaine James, en faisant creuser un puits, ces jours derniers, à sa manufacture sur la rive Est du Saint-Maurice, au Cap de la Magdeleine, a découvert, à une profondeur de quinze pieds sous terre, un tuyau de bois placé horizontalement et parfaitement conservé. Ce tuyau est perforé sur un large diamètre. En cet endroit, il ne se trouve aucun vestige de travaux humains antérieurs de mémoire d'homme. Le tuyau se continue sous terre, et M. le capitaine James, n'ayant qu'à creuser un puits, n'a pas cherché à le suivre au delà des limites de son travail.

Qui a placé ce tuyau en cet endroit et quand y a-t-il été placé ? Voici encore une question d'archéologie canadienne qui pourrait donner occasion à MM. Sulte et Piret de continuer leur intéressante discussion.—J. des Trois-Rivières.

—Un sac de lettres enregistrées, de l'Ouest, a été volé le 21 courant à la gare Bonaventure. Les détectives ont été prévenus du fait.

—Le *Moniteur Canadien* dit qu'une tempête qui a eu lieu, dans la nuit de vendredi à samedi, le 21 septembre dernier, a fait des dégâts considérables sur l'île du Prince-Edouard. Un bâtiment a fait naufrage dans le havre de Cascumpea, deux au Cap Traverse, un à Tracadie, et un à l'île Panmure. A Charlottetown, la marée a atteint une hauteur excessive, et les quais ainsi que plusieurs rues ont été submergés ; plusieurs familles ont fui leur foyer en chaloupe. Le vent était impétueux et nombre de bâtisses ont eu à souffrir.

Plus de 100 vaisseaux se sont réfugiés dans le port de Port Hood, et 12 y ont fait côte.

La goëlette *Consort*, capitaine Boudreau, d'Aricbat, s'est brisée sur les récifs de Tracadie, N.-E., et deux hommes nommés Pétipas, d'Escousse, et Pongère, du Havre Boucher, se sont rendus à terre sur un frêle esquif, leur goëlette, de d'Escousse, ayant sombré dans le havre de Bayfield.

BARTLEY.—On lit dans le *Journal de Québec* : « Depuis le meurtre du malheureux sergent Doré, il circule, dans le comté de la Beauce, mille rumeurs plus ou moins absurdes. Personne ne sera étonné qu'un pareil crime commis dans un comté si paisible, ait produit une terrible secousse dans l'esprit de la population. Nous avons annoncé l'incendie de la maison et des dépendances de Bartley. M. Taschereau, magistrat stipendaire, arrivé de Saint-Joseph, a rapporté que les voisins indignés avaient mis le feu aux bâtiments de Bartley, et les avaient incendiés. Cette nouvelle a été confirmée par le télégraphe. »

« Une autre rumeur, beaucoup plus grave, s'est répandue ; elle irait à dire que Bartley aurait fait un deuxième assassinat. Cette dernière rumeur, bien entendu, a besoin d'être confirmée. On dit que les bâtiments de Bartley étaient as-

surés pour \$5,000 à la compagnie d'assurance Mutuelle de Saint-Thomas de Montmagny. Une dépêche privée transmise de Saint-Joseph au *Chronicle*, annonce que deux autres maisons, celle de Craig, où est mort Doré, et celle de Lawryson, deux voisins de Bartley, ont été incendiées. Dans la localité où demeure Bartley la terreur est à son comble. On croit que sept ou huit individus sans aveu sont dans les bois, déterminés à faire le plus de mal possible ; si bien, qu'un certain nombre d'habitants songent à s'éloigner de ces lieux. »

—Le mois de septembre, qui vient de finir, a été exceptionnellement beau. Depuis quelques années, l'automne est très-beau. Cette fois, on signale—chose très-rare—une double récolte, pour certains produits. Nous lisons à ce propos dans un des derniers numéros de l'*Événement* :

« Pour peu que le beau temps dure et que la belle saison se prolonge, nous aurons une seconde récolte. Ainsi, un de nos amis de Saint-Thomas de Montmagny nous informe que les framboisiers portent de nouveaux fruits, les pommmiers reflorissent, et que tout annonce un regain de végétation vigoureuse. »

« Il n'y a pas encore eu de gelées. Nous avons eu jusqu'ici deux nuits un peu froides. »

GRAND FEU A LÉVIS.—Il y a eu, samedi, le 29 septembre dernier, un grand incendie à la Pointe-Lévis.

Le feu se déclara vers cinq heures p.m., dans la toiture d'une maison appartenant à M. Edouard Malouin, rue Saint-François. En quelques minutes, la maison était en flammes. Comme le site était très-élevé, la lumière de l'incendie projetait une lueur considérable et attirait la curiosité générale.

Le feu n'arrêta pas à la maison de M. Malouin son œuvre de destruction. Il eut bientôt embrasé près de cinquante maisons.

La panique s'empara des habitants ; c'était un sauve-qui-peut général.

Avant que les pompes fussent en état de fonctionner, le feu avait fait des progrès considérables. Il fut maîtrisé pendant la soirée.

HORRIBLE.—Un journal de Valez-Rubio, en Espagne, raconte un fait horrible qui s'est passé dans le village d'Albox il y a quelques temps.

Quatre amis étaient réunis, une querelle s'éleva, et l'un d'entre eux tua deux de ses compagnons à coups de revolver. Il coupa ensuite une oreille à l'une de ses deux victimes, et alla, avec le quatrième, la manger dans une taverne. Cet horrible repas terminé, son compagnon le tua d'un coup de couteau.

ÉPOUVANTABLE ACCIDENT.—Un épouvantable accident, dit le *Progrès du Nord*, s'est produit il y a quelques jours, à Oestris-Cambrai. Le sieur Léopold Gérard, moissonneur au service de M. Mennechet, était occupé à faucher de l'avoine avec une faucheuse mécanique. Sa femme se trouvait malade en ce moment, il avait auprès de lui son petit garçon âgé de six ans. L'enfant jouait aux environs, et son père était loin de se douter qu'il courût le moindre danger, quand tout à coup retentit à son oreille un cri déchirant suivi de ces paroles : « Papa, j'ai les jambes coupées. » Gérard arrêta ses chevaux et se retourna.

Un horrible spectacle s'offrit alors à sa vue ; son fils gisait saignant sur le sol ; la faucheuse devant laquelle il avait voulu passer, lui avait tranché les deux pieds au-dessus des chevilles. Maltraitant sa douleur, le père prit son enfant dans ses bras et le porta en courant, tout en pleurs, à l'Hôtel-Dieu. Les deux pieds mutilés restèrent dans le champ d'avoine. A son arrivée à l'Hôtel-Dieu, le jeune Gérard reçut les soins les plus empressés. Mais, en présence d'un tel accident, les efforts de tous devaient rester impuissants : le pauvre enfant a succombé pendant la nuit au milieu d'atroces souffrances.

FAUSSAIRES.—On lit dans la *Minerve* :

« Il s'est organisé une bande de faussaires émérites qui ont entrepris de commettre des faux pour des montants considérables au préjudice des banques canadiennes. »

« Leurs opérations jusqu'aujourd'hui ont obtenu un certain succès, mais les caissiers de nos banques ayant été prévenus par la police du *modus operandi* de ces industriels, ils courent le risque de tomber bientôt entre les mains de la justice. Les coquins font des dépôts dans les banques et obtiennent des billets pour \$500. Ils substituent un chiffre vingt fois plus élevé sur le papier qu'ils font passer dans une autre institution monétaire. Ils ont réussi à faire passer deux de ces billets à la banque de Montréal, à la banque des Marchands, à la banque d'Ontario et à la banque Union du Bas-Canada. La banque de Montréal a perdu environ \$4,000, la banque Union \$5,000, et une troisième traite faussée a été passée dans une banque pour la somme de \$9,000. »

—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU,
196, rue Notre-Dame, Montréal.

LE PAYS DES ROSES

Avant de partir pour Biéla, je déjeunais ce matin—déjeuner ! quelle expression dérisoire, ou plutôt illusoire !—avec un des plus riches habitants de Kazanlik, principal distillateur de roses de toute la vallée de Kazanlik, et il me donnait sur l'industrie de la fabrication de l'essence de roses des détails si intéressants, qu'ils m'eurent semblé dignes d'être publiés.

Il n'y a qu'un pays au monde où se fasse en grand la culture des roses ; c'est dans la vallée de Kazanlik, appelée en Turquie

la *Vallée des Roses*, large à peine de six kilomètres, servant de lit à la rivière Tundja, bordée de hautes montagnes escarpées ; elle s'étend de l'ouest à l'est sur une longueur de cent kilomètres, et semble un long et étroit ravin séparant le pied des monts Balkans de leurs premiers contre-forts.

Quand, arrivant au mois de mai, au moment de l'éclosion des roses, à la limite extrême des Balkans, on jette les yeux sur cette vallée de Kazanlik, on est émerveillé du véritable tapis de roses qui s'étend à vos pieds. Ce tapis semble tellement épais, moelleux, doux et touffu, qu'on se sent

pris, paraît-il, d'une envie folle de se précipiter dans la vallée, d'un seul bond, et qu'on s'illusionne à ce point de croire qu'on tombera sans secousse, sans se faire aucun mal, sur ce splendide tapis* aux douces couleurs.

Tous les paysans de la vallée des roses cultivent cette fleur sur leurs terres, absolument comme chez nous la pomme de terre ou l'oignon ; c'est une espèce de rose pâle, peu feuillée, ressemblant à la rose de Grasse ou à celle de Puteaux. On couche les plantes dans des sillons faits pour le blé ; au bout d'un an, les petites pointes vertes apparaissent à fleur de terre, à une très-

petite distance les unes des autres ; au bout de deux ans, ces rosiers ont atteint la hauteur de cinquante centimètres ; ils s'entremêlent alors entre eux par petits groupes de sept ou huit pieds ; au bout de trois ans ils produisent des fleurs et durent une quinzaine d'années.

Dès que, au mois de mai, les premières fleurs font leur apparition dans ce paradis des roses, le seul qu'il soit au monde, la fourmière se met à l'œuvre ; tout le monde, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, se met à la cueillette. Ah ! c'est qu'il s'agit de ne pas perdre une heure. Dès que la fleur est éclose, il faut la cueil-



LA CHASSE AU CANARD

lir, au point du jour, avant que le soleil l'ait violée de son baiser brûlant. Les fleurs sont alors mises en cave, et dès que, au bout de deux heures, la quantité récoltée est suffisante, la distillation commence.

Les paysans la font chez eux et tous ont une, ou deux, ou trois chaudières, suivant leur fortune et la quantité que produisent leurs terres ; quand ils ne sont pas assez riches pour avoir une chaudière, ils se réunissent pour cela à deux ou même à trois. Ces chaudières sont en cuivre ; elles

contiennent cent vingt litres. Pour opérer la distillation, on y met cinquante litres d'eau et dix kilogrammes de fleurs de roses, ce qui produit douze litres d'eau de rose. Quand on a obtenu quarante-huit litres d'eau de rose, on procède à un nouveau travail dans la même chaudière pour avoir l'essence de roses, l'extra, le bouquet, le parfum le plus doux, le plus enchanteur du monde.

Je ne prétends point entrer ici dans tous les détails de la fabrication de l'essence de

rose. Je me contenterai de vous dire que mille mètres carrés produisent annuellement environ cinq cents kilogrammes de fleurs, et qu'il faut trois mille kilogrammes de fleurs pour faire un kilogramme d'essence de roses. Ce kilogramme, qui exige la culture en roses de six mille mètres carrés, se vend de huit à onze cents francs, et toute la vallée de Kazanlik donne un résultat moyen annuel de deux mille kilogrammes d'essences. Quatre maisons seulement se livrent en grand à l'industrie et

au commerce de l'essence de roses, et ce sont elles seules qui expédient ce produit dans le monde entier.

Tout ceci ne touche que de fort loin aux choses de la guerre, et je cherche vainement un biais pour arriver à celles-ci. N'en trouvant pas, et n'ayant, au reste, rien d'intéressant à vous conter, je m'arrête et termine en exprimant le regret de ne pouvoir envoyer dans les plis de cette lettre une rose de Kazanlik à chacune de mes lectrices. PHILIBERT BRÉBANT.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

L'armée russo est préparée à tenter de nouveaux efforts. Le Czar concentre ses forces en Bulgarie, autour de Plevna. Le bombardement de Roustchouk a repris de plus belle. Il y a eu aussi une grande bataille près d'Andrinople, où les Turcs ont été vainqueurs. Le télégraphe a annoncé que la Serbie, travaillée depuis longtemps par les agents russes et roumains, est à la veille d'entrer en campagne. Cette nouvelle est tour à tour répétée et démentie par les correspondants.

En Turquie, le Sultan vient de rappeler Mehemet Ali, le général en chef de l'armée de Bulgarie. Mehemet est remplacé par Reouf Pacha (1) On attribue ce changement à une intrigue de palais. Au reste, il est rare qu'un général en chef dure plus de trois mois, en Turquie.

Les Russes sont résolus à continuer la lutte; mais ils n'ont pas encore décidé s'ils prendraient leurs quartiers d'hiver en Bulgarie ou en Roumanie. Ce point est très-important. La Roumanie est au nord, et la Bulgarie au sud du Danube. S'ils reviennent au nord, les Moscovites s'avouent battus; s'ils s'obstinent à rester au sud, ils s'exposent à se faire battre de nouveau et à passer une saison désagréable dans le voisinage de leurs amis les Turcs. Un conseil de guerre russe a discuté cette grave question il y a quelques jours; on ignore s'il est arrivé à une décision.

On n'a guère entendu, depuis deux mois, parler de la campagne d'Asie. Une dépêche de Londres, en date du 3 octobre, attribue ce silence au fait que l'armée russe du Caucase est restée pendant tout ce temps, et est encore absorbée par l'insurrection circassienne. Il est consolant d'apprendre, toutefois, que les Cosaques ont battu les insurgés le 24 septembre, et qu'ils espèrent écraser la révolte avant peu. Il est important de remarquer, néanmoins, que les Russes combattent chez eux depuis longtemps, et qu'ils semblent avoir renoncé à guerroyer sur le territoire turc.

L'Allemagne, que l'on soupçonne d'être alliée secrètement à la Russie, commence à montrer les dents. Le cabinet de Berlin vient d'adresser à la Porte une note menaçante et significative, au sujet des cruautés commises par les Turcs en Bulgarie. Ce symptôme, venant immédiatement après l'entrevue Bismark-Andrassy, et coïncidant avec les signes de révolte en Serbie, porte à croire qu'il y a quelque chose dans l'air (allemand.)

FRANCE

Le Mot d'Ordre, journal de Rochefort, a été supprimé de nouveau. Les amis de cette feuille annoncent qu'il va reparaitre incessamment sous le nom de Le Réveil.

La cause de Gambetta, devant la cour d'appel, doit être entendu le 10.

Le bruit a couru, la semaine dernière, que le duc de Broglie allait donner sa démission; mais cette nouvelle est officiellement démentie.

Le prince impérial (Napoléon IV) a laissé la Belgique pour retourner en Angleterre.

La Gauche du Sénat a lancé un manifeste anti-ministériel. La polémique est très-violente entre les journaux des deux partis.

A. G.

RECETTES UTILES

MOYEN DE RECONNAITRE LES ŒUFS FRAIS.—Indépendamment de la chambre ou vide d'air d'autant plus réduite que l'œuf est plus récemment pondu, on peut s'assurer qu'un œuf est frais en l'exposant à une chaleur douce. Dans le cas de ponte récente, l'œuf se couvre d'un peu d'humidité.

AUTRE PROCÉDÉ.—Une autre épreuve s'opère au moyen de l'eau salée. Ayant fait dissoudre environ 120 grammes de sel de cuisine dans un litre d'eau pure, on y plonge l'œuf à vérifier. Si cet œuf est vieux, il surnage; s'il n'a que deux ou trois jours, il flotte entre deux eaux, mais s'il est du jour, il reste à la surface du liquide.

EXAMEN DES ŒUFS.—Pour se rendre compte si un œuf est sain ou non, il suffit de le mirer, c'est-à-dire de le regarder en l'interposant entre l'œil et une lumière vive. Si l'intérieur paraît clair et limpide, l'œuf est sain; s'il est opaque ou trouble, il est altéré et par conséquent doit être rejeté.

ENLÈVEMENT DES TACHES D'ENCRE SUR LES GRAVURES ET LES LIVRES.—La gravure tachée d'encre est plongée pendant quelques secondes dans l'eau de chlore, lavée à l'eau claire. Les taches noires de l'encre apparaissent alors avec une teinte jaune que l'on fait disparaître en les humectant au moyen d'un pinceau ou d'une éponge d'une solution faible d'oxalate de potasse. Ce sel se trouve à très-bas prix chez les marchands de produits chimiques.

NOUVEAU PROCÉDÉ DE DÉSINFECTION DE L'AIR.—L'ozone a la propriété de désinfecter l'air en brûlant, pour ainsi dire, les germes et corpuscules qui s'y rencontrent. Suivant M. Boschau, auteur du procédé que nous indiquons, on prend du papier brun, et on le couvre de bioxyde de manganèse bien pulvérisé, de manière à obtenir une couche adhérente au papier. Il suffit de placer quelques-unes de ces feuilles dans un appartement pour le purifier.

L'ozone est dégagé par le contact de l'air et du bioxyde de manganèse.

FAITS DIVERS

—On écrit d'Ottawa:

—Les membres de l'Union-Allet et quelques amis ont présenté à M. T. Cousineau, pilote à bord du bateau Queen Victoria, lors du voyage des Zouaves à Ottawa, l'été dernier, une magnifique montre d'or et une chaîne, ainsi qu'une bourse contenant \$200.

—Une délégation de l'Union-Allet de Montréal était présente à la cérémonie. L'adresse a été lue par M. Elie Tassé, président de l'Union.

—L'Institut-Canadien Français d'Ottawa célébrera, le 24 et le 25 octobre prochain, le 25e anniversaire de sa fondation, et inaugurera en même temps la grande salle de son nouvel édifice.

Pour perpétuer le souvenir de ce double événement, il a été décidé de donner une soirée littéraire et dramatique le 24 octobre, et de tenir une convention, le lendemain, à laquelle sont invités les littérateurs et journalistes, ainsi que les principaux membres des sociétés littéraires et historiques de la province de Québec.

A cette convention seront traitées et discutées les questions suivantes:

1o. Les meilleurs moyens à prendre pour développer la littérature franco-canadienne;

2o. L'importance de nos archives historiques; les lieux où elles sont disséminées; les moyens à adopter pour en assurer la conservation et la publication;

3o. Les droits d'auteur du Canada; ce qu'ils sont, ce qu'ils devraient être.

VARIÉTÉS

En Normandie, des baigneurs parisiens demandent à un brave homme de paysan pour qui il votera aux prochaines élections.

—Est-ce pour le député sortant?

—Ah ben, certainement non que je ne voterai pas pour celui-là! répond le Normand. Vous comprenez, quand je lui avions donné ma voix, c'est que je croyions que c'était le bon; mais puisqu'on le renvoie, puisqu'on n'en veut plus, c'est que c'était pas le bon, et alors, il faudra ben en choisir un autre.

O sublime naïveté du suffrage universel!

La petite Jeanne n'est pas fouchièrement méchante, mais elle est coléreuse. Pour la corriger, sa mère l'avait fait peindre dans un des accès et avait suspendu le portrait dans son salon.

Un jour, la petite Jeanne demande avec instance que l'on décroche ce tableau. Et comme la maman refusait:

—Ah! c'est comme cela, dit l'enfant; eh bien, je sais ce que je ferai: Je ne me mettrai plus jamais en colère. Et, quand quelqu'un demandera: "Quelle est donc cette méchante petite fille?... " je dirai que c'était toi, quand tu étais petite!

Et le tableau fut décroché.

Pour finir, le dernier Cham: Un préfet en tournée de propagande, adresse les questions d'usage au premier magistrat d'une petite commune:

—Voyons, monsieur le maire, quel est l'esprit de vos administrés?

—Monsieur le préfet, ils n'en ont pas; ils sont tous plus bêtes les uns que les autres.

A propos de la dernière éclipse de lune, un chroniqueur parisien rapporte l'anecdote collégienne que voici:

"Un de nos professeurs était poète. (La lune et les poètes ont toujours été bien ensemble!) Seulement, sa muse ne s'exerçait guère que sur des sujets d'une innocence primitive: la charade, l'énigme, le logogriphe.

"Tous les jeudis matin, il nous décochait une de ses productions énigmatiques, et celui de nous qui le premier devinait le mot de la chose, obtenait une exemption de pensum.

"Une fois, autorisé peut-être par la présence d'une éclipse, il nous distribua à chacun un petit papier où était écrit ce logogriphe:

Sur mes quatre pieds je suis l'une Des planètes du firmament: Coupez ma tête, je fais une... Mais c'est parler trop clairement.

"Il n'y eut qu'un cri! Tout le monde à la fois devina."

ÇA ET LÀ

Quelques pensées cueillies dans un des derniers numéros de la Vie parisienne:

—Si vous avez bien envie de perdre votre situation, demandez conseil à votre ami.—Si vous avez bien envie de la garder, demandez conseil à votre maîtresse.

—Le scepticisme n'est que de la sensibilité envenimée.

—Pensée de femme: Combien les hommes seraient aimés s'ils étaient aimables! Combien les femmes seraient aimables si elles étaient aimées!

—La femme ne pourra jamais être républicaine. Sa nature s'y oppose. Elle ne comprend que l'esclavage ou la royauté.

—S'il n'y avait pas de femmes, il n'y aurait pas d'ambitieux.

—On n'a pas tous les bonheurs. Il faut choisir entre être tourmenté ou être trompé.

—Ce n'est pas avoir de l'esprit que d'en avoir mal à propos.

—Ce qui coûte au cœur profite à l'esprit.

—Certaines femmes ont un cœur ressemblant à leur carnet de bal. Tout le monde s'y inscrit et chacun à son tour.

—Beaucoup de gens vivent et s'agitent sans rien connaître du monde où ils font du bruit, à peu près comme les mouches volent et bourdonnent sans savoir l'histoire naturelle.

—Pour les femmes, voyager, c'est voir ce dont on parle, et, pour les hommes, parler de ce qu'on a vu.

—A l'étranger, le Français ne sait qu'exalter sa patrie ou la renier: il en a plein la bouche ou il en a plein le dos.

—Pour les trois quarts des femmes, l'attrait du voyage, c'est de dîner à table d'hôte et de coucher dans une chambre qui n'est pas la leur.

—Il est bon de s'éloigner parfois de son pays, ne fût-ce que pour mesurer jusqu'où va son ombre.

* *

LE NEZ DE M. ARAGO.—M. Arago, le célèbre homme d'état français et neveu de l'astronome, est un bel homme, malgré ses 65 ans. Il a un grand nez dont il est un peu fier. Il y a quelques jours, il s'en allait à Versailles par un train de chemin de fer, lorsqu'un enfant qui était dans le même wagon, et qui depuis quelque temps regardait M. Arago avec de grands yeux, se mit à pleurer. En vain, sa mère, M. Arago et un autre sénateur essayèrent de le calmer. La pauvre mère était au désespoir, et comme les cris de l'enfant devenaient de plus en plus perçants, M. Arago résolut d'intervenir et voir ce qu'il pourrait faire. "Qu'as-tu, mon cher! dit-il à l'enfant. As-tu peur de moi?" L'enfant dit enfin à M. Arago, en soupirant: "Otez votre nez." Arago regarda la mère, qui rougit et s'empressa de dire: "Oh! monsieur, excusez-moi, excusez mon fils.—Mais, madame, répondit Arago, que veut-il dire?"

La mère alors lui expliqua que, pendant le carnaval, elle avait amené ses enfants voir plusieurs personnes masquées et avec de faux nez, et qu'ils étaient devenus tellement excités qu'ils ne pensaient plus à autre chose. "Par un malheureux hasard, dit-elle, nous sommes montés dans le même wagon que vous qui, pour de bonnes raisons sans doute, prolongez le carnaval, mais voyez quel résultat déplorable s'en est suivi. Permettez-moi de vous prier d'avoir pitié d'une pauvre mère et d'ôter votre nez."—Mais, madame, dit Arago, au désespoir, cela m'est impossible; ce n'est pas un faux nez, mais mon propre nez.—Impossible! impossible!" s'écria la femme d'une voix lamentable.

"Touchez-le," dit Arago. La dame empoigna le nez du sénateur et tira de son mieux, mais il ne lui resta pas dans la main, ainsi qu'elle s'y attendait. "Oh! mille pardons, dit-elle, mais je vous en prie, cachez-le dans votre chapeau." Ainsi Arago continua son voyage avec son nez dans son chapeau, et les cris de l'enfant cessèrent entièrement.

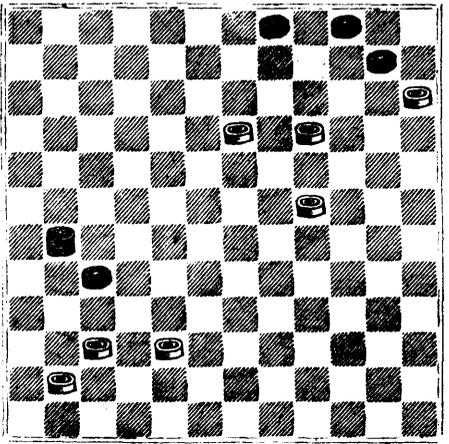
Arago raconte lui-même cette histoire avec beaucoup de plaisir.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 94

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 92

Table showing the number of moves for White and Black in the solution to problem No. 92.

Deuxième manière.

Table showing the number of moves for White and Black in the second way of solving problem No. 92.

Troisième manière.

Table showing the number of moves for White and Black in the third way of solving problem No. 92.

Solutions justes du Problème No. 92

Montréal.—Ar. Peltier, J. Primeau, J. C. Robillard et Aug. Demers.

Sainte-Cunégonde: Alex. Lacaille.

Québec.—N. Langlois, J. Lemieux et R. Roussel.

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 56: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; Z. Delaunais, H. M., Québec; M. Toupin, Dr. D., P. O. Giroux, Montréal; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; A. C. Saint-Jean; L. O. P., Sherbrooke.

Solutions justes du problème No. 57: MM. P. O. Giroux, Dr. D., M. Toupin, J. L. P., Montréal; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; L. O. P., Sherbrooke; Z. Delaunais, H. M., Québec; N. P. Sorel; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; A. C. Saint-Jean.

J. W. Shaw, Montréal.—Nous publierons le tableau la semaine prochaine. Recevez nos remerciements.

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro, le sixième Congrès annuel d'Échecs de la Puissance s'est terminé à Québec, samedi, le 29 septembre dernier, après avoir duré près d'un mois.

Le premier prix dans ce tournoi a été remporté par le Dr. Howe, de Montréal, après une contestation très-vive de la part de M. E. Sanderson, de Québec.

Nous félicitons de nouveau M. Howe de son succès: il avait à lutter contre onze antagonistes. Cette victoire fait certainement honneur au club dont il est un des membres les plus zélés.

Le 'Montreal Chess Club' était représenté par trois de ses membres (M. Hicks s'étant retiré), qui eurent à jouer contre sept membres du Club de Québec.

Voici maintenant les noms des messieurs qui ont remporté des prix avec le nombre des parties qu'ils ont gagnées:

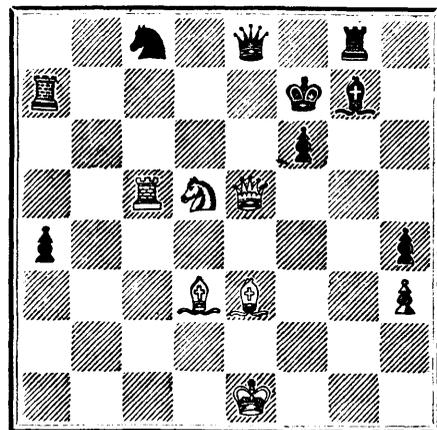
Table listing chess players and their scores: Parties gagnées, Prix (1er, 2me, 3me, 4me, 5me, 6me, 7me).

Dans le prochain numéro, nous donnerons un petit tableau indiquant la manière dont les parties ont été jouées, et avec qui elles ont été gagnées et perdues.

PROBLÈME No. 60

Composé par M. T. H. ROBILLARD.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 56.

Table showing chess solutions for problem No. 56, including moves for Blancs and Noirs.

VARIATIONS:

Table showing chess variations for problem No. 56, including moves for Blancs and Noirs.

PROBLÈME No. 61.

Composé par A. C. Saint-Jean.

Blancs.

Table showing chess solutions for problem No. 61, including moves for Blancs and Noirs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 57.

Table showing chess solutions for problem No. 57, including moves for Blancs and Noirs.

COMMENT

RENDRE la SANTÉ et la FORCE aux faibles est une question que l'on se pose souvent. Le PHOSPHOZONE est un des éléments les plus actifs du corps. S'il fait défaut, la maladie s'introduit, commençant par l'indigestion, la perte de l'appétit, la Faiblesse, la Névralgie, le Mal de Gorge, et la Bronchite. Le PHOSPHOZONE a guéri plusieurs des maladies ci-dessus alors que tous les autres remèdes avaient été impuissants.

En vente par tous les pharmaciens, et préparé au Laboratoire des Propriétaires, Nos. 41 et 43, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Montréal, 5 octobre 1877.

Table of market prices for various goods including flour, grains, vegetables, and meats.

Marché aux Bestiaux

Table of prices for livestock such as beef, sheep, and pigs.

NAPOLEON ROY MARCHAND-TAILLEUR No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse...

Le Dr. THAYER Oculiste & Auriste

M.D. C.D. de l'Université McGill, diplômé en médecine et recouchement du collège des apothicaires à Londres...

Advertisement for Pâte Codéine Zed, featuring a logo and text about its medicinal properties.

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Paroisses désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissement, etc., prendront tout de suite les A Paris: Ph^o COLOMER, 103, rue Montmartre. — Agent pour le Canada: A. DELAU

Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement. Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à B. IBBOTSON, Agent de l'Immigration du Gouvernement.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS

COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON. Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire.

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation...

ABEL PILON & Cie. 33, RUE DE FLEURS, PARIS.

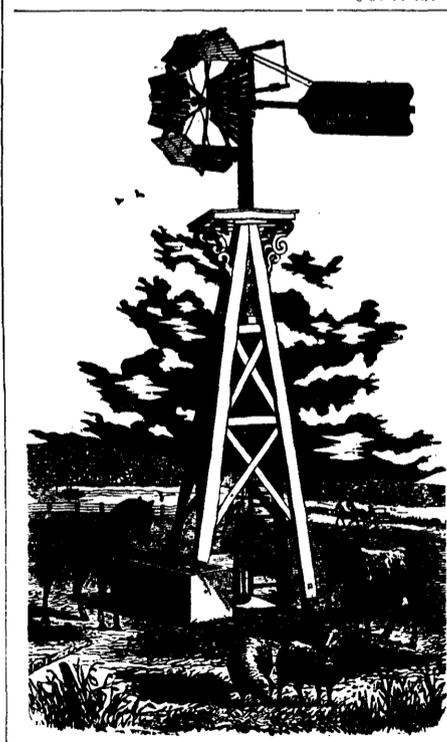
Credit Littéraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

AVIS AUX CULTIVATEURS. A. BEACHEMIN & CIE. MANUFACTURIERS DE MOULINS À BATTRE

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires...

A. BEACHEMIN & CIE. MANUFACTURIERS DE MOULINS À BATTRE 304 ET 304 1/2, RUE CRAIG, MONTREAL.



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC.

CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX...

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Cons. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS. PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE

FAITES USAGE DU SIROP EXPECTORANT, DE L'ELIXIR TONIQUE et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE.

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine...

J. A. CHAPLEAU, Secrétaire de la Province de Québec.

EM. TERQUEM Commissionnaire en Marchandises (Ex-représentant des Éliteurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.